



ANTENNE
RÉGION VALAIS ROMAND

RAPPORT 2024

INDEX



Grâce à un surlignage, vous pouvez saisir rapidement les temps forts et les réalisations majeures de 2024.

PRÉAMBULE		3	
PORTRAIT:	Critères d'action	4	
	Stratégie 2022-25	6	
	Bénéficiaires et financement	7	
	Partenariat	8	
	Comité	9	
	Ressources humaines	10	
PROJETS 2024-25:	Planification territoriale	14	
	Gouvernance numérique	27	
	Tourisme et culture	35	
	Prospective	40	
FINANCES 2024		51	
REMERCIEMENTS		53	

IMPRESSUM

Rédaction: Antenne Région Valais romand + Isabelle Coppey, C-cédille | **Graphisme:** Mònica Vivé, Vivé Studio | **Crédit photographique:** sedriknemeth.com | **Capsules vidéos:** Benohit, Benoît Schmid | **Impression:** Olivier Morel, Imprimerie du Bourg



PRÉAMBULE

L'année 2024 reflète le dynamisme de l'Antenne Région Valais romand et sa consolidation dans un contexte en évolution constante. Confrontés à la complexité croissante des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux, nous avons su renforcer notre accompagnement des collectivités publiques. Les résultats remarquables de notre enquête de satisfaction, avec des évaluations atteignant 4,97 sur 5, en sont le témoignage. Ces résultats, nous les devons à la confiance que nous accordent nos partenaires. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Notre performance repose sur une organisation efficiente et une équipe aux compétences pointues, comme l'illustre notamment le lancement réussi de la plateforme collaborative «nexAdmin». Cette avancée technologique, associée à notre approche pragmatique des projets, confirme la pertinence de notre rôle de facilitateur dans l'écosystème valaisan. Le choix stratégique du comité de préserver une structure régionale de proximité, entériné par l'assemblée générale du 18 juin 2018, démontre aujourd'hui toute sa pertinence.

Dans un paysage territorial en mutation, l'Antenne a renforcé ses collaborations avec les services cantonaux et les communes. Cette position d'interface, soutenue par une communication ciblée et des prestations adaptées, optimise l'efficacité de nos interventions sur le terrain. À l'entrée de la nouvelle législature, nous intensifions nos efforts de communication directe et personnalisée auprès de nos partenaires. Cette démarche vise à renforcer la visibilité de nos activités tout en garantissant une meilleure coordination entre les différents acteurs et les domaines d'intervention.

Ce rapport d'activité illustre ainsi notre engagement continu en faveur d'un développement harmonieux du Valais romand, fondé sur des partenariats solides et durables. Dans un contexte où il est délicat de trouver l'équilibre entre sur-information et déficit de communication, nous poursuivons notre effort de diffusion ciblée et pertinente auprès de nos communes et partenaires institutionnels.

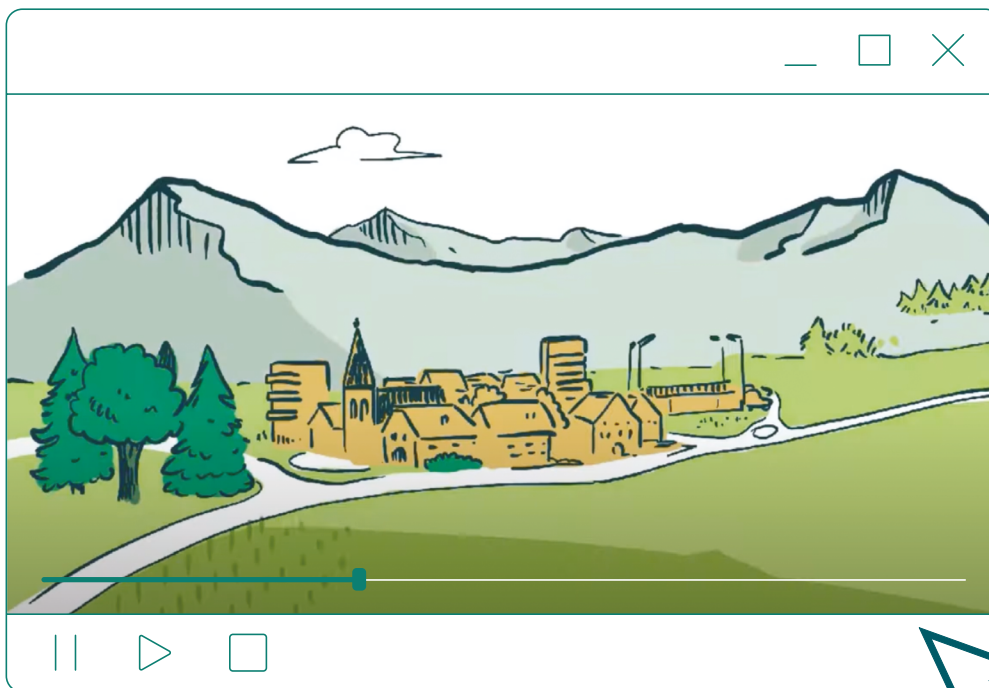
À l'heure du bilan, les résultats confirment la justesse de notre stratégie 2022-25 et de notre positionnement. Face aux défis émergents - qu'il s'agisse de planification territoriale, de transformation numérique, de mobilité ou de valorisation touristique - nous entendons poursuivre cette trajectoire de qualité exemplaire en cultivant notre capacité d'anticipation et d'innovation.



PORTRAIT

L'Antenne Région Valais romand (l'Antenne) s'est progressivement imposée comme un **centre de compétences et de prestations parapubliques** de référence. Sa flexibilité et son efficacité opérationnelle reposent sur une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les collectivités publiques dans leurs défis quotidiens et leurs projets stratégiques. Ce positionnement unique, à **l'interface entre les communes et le Canton**, permet à l'Antenne d'offrir un soutien sur mesure adapté aux enjeux territoriaux du Valais romand.

Découvrez notre vidéo explicative :





1 Critères d'action

L'Antenne apporte son soutien aux initiatives qui :

- ✓ fédèrent plusieurs communes;
- ✓ génèrent une valeur ajoutée régionale;
- ✓ servent de modèle reproductible.

Ses prestations sont structurées selon quatre objectifs :

- 🚩 favoriser un développement territorial cohérent;
- 🚩 soutenir les communes selon leurs besoins en digitalisation;
- 🚩 renforcer la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand;
- 🚩 accroître la capacité des communes à exécuter leurs tâches et à lancer des projets de développement d'intérêt régional.





2 Stratégie 2022-25

En réponse aux défis numériques croissants, l'Antenne a enrichi son champ de compétences - traditionnellement axée sur la planification territoriale, le tourisme, la culture et la prospective - en y intégrant un volet de gouvernance numérique spécifiquement adapté aux communes du Valais romand.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté de consolider et d'approfondir son expertise dans ses domaines stratégiques. En mobilisant pleinement le potentiel des outils transversaux que sont le numérique et l'intelligence collective, elle renforce sa capacité à accompagner efficacement les communes face à leurs enjeux actuels et futurs.

Cette approche se matérialise notamment à travers sa [stratégie 2022-25](#), accessible via une interface numérique interactive alliant simplicité d'utilisation et actualisation continue des informations.







L'intégralité de cette stratégie est consultable sur notre site internet: regionvalaisromand.ch



3 Bénéficiaires et financement

L'Antenne met ses compétences pluridisciplinaires au service des communes du Valais romand. Le Valais romand compte 59 communes (63 en 2020), réparties en 8 districts, soit 278 269 habitants au 31 décembre 2023, 909 élus membres de conseils communaux ou généraux ainsi que des centaines d'entreprises, représentant plus de 125 000 emplois.


Le fonctionnement de l'Antenne est financé solidairement par les communes du Valais romand et par des mandats de prestations avec le Canton, pour le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) , le Service du développement territorial (SDT) , le Service de la mobilité (SDM)  ainsi que le Service de l'administration numérique (SAN) . Ces mandats permettent d'intensifier le soutien au développement de projets en faveur des communes. Plusieurs mandats de prestations ont aussi été conclus – entre autres – avec l'Agglo Valais central, l'Agglo et PDi Coude du Rhône, les districts de Monthey, Saint-Maurice, Entremont, Martigny et Hérens et le Parc naturel régional de la Vallée du Trient.



Situation 2024: 59 communes du Valais romand réparties en 8 districts



4 Partenariat

Les acteurs économiques du Canton sont regroupés au sein de «Promotion économique Valais» . Cette structure met à disposition un éventail de prestations professionnelles et personnalisées dans les domaines de l'innovation, de la création d'entreprise, du développement des affaires, des aides financières, de la valorisation de nouvelles technologies, du réseautage ou de l'implantation d'entreprises en Valais. En tant que partenaire, l'Antenne soutient également l'économie régionale par un travail de mise en réseau. Elle agit comme porte d'entrée pour les aides financières relevant de la Politique régionale, plus spécifiquement dans le domaine du tourisme.





5 Comité

Le comité de l'Antenne se compose de neuf (maximum onze) membres: un représentant du Canton, un représentant pour chacun des huit districts, auxquels s'ajoutent éventuellement deux représentants de l'économie privée en cas de partenariat. Sa composition 2024 était la suivante:

M. Philippe Varone, président de Sion et président de l'Antenne

M. Joachim Rausis, président d'Orsières et vice-président de l'Antenne

M. Pierre Berthod, président de Sierre

M. Bernard Bruttin, président de Mont-Noble

M. Stéphane Coppey, président de Monthey

M. Olivier Cottagnoud, président de Vétroz

Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny

Mme Aurélie Défago, aménagiste au service cantonal du développement territorial et représentante du Canton

M. Florian Piasenta, président de Salvan



De gauche à droite: Philippe Varone, Florian Piasenta, Joachim Rausis, Aurélie Défago, Bernard Bruttin, Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Stéphane Coppey, Olivier Cottagnoud, Pierre Berthod.



6 Ressources humaines

L'Antenne évolue avec son temps, toujours à l'écoute des besoins et des enjeux des collectivités publiques. Pour mener à bien les projets, elle peut compter sur une équipe dynamique de quatorze collaboratrices et collaborateurs expérimentés (situation au 31 décembre 2024), dont un poste de stagiaire à 80%.

Formation continue

L'Antenne favorise la formation continue et le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2024, les membres de l'équipe ont bénéficié des formations dispensées par l'État du Valais. Arnaud Buchard et Romain Fournier poursuivent leurs spécialisations avec respectivement une formation DAS en administration publique et CAS en planification et gestion de la mobilité multimodale. Grégory Carron a complété avec succès le programme de certification ACAD, formation de référence qui prépare à l'exercice de la fonction d'administrateur au sein des conseils d'administration de sociétés suisses. Maë Derivaz a débuté une formation en vue d'obtenir le brevet fédéral d'Assistante de direction. Trois jours de formations internes ont également été dispensés, afin d'appréhender la rédaction stratégique, l'utilisation de sa voix lors de présentations publiques, et la santé au travail, en particulier sur les notions de harcèlement.

En collaboration avec [Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis \(RWO\)](#), les collaborateurs et collaboratrices ont la possibilité de parfaire leurs connaissances dans la deuxième langue cantonale à travers le programme d'échange «Tandem», favorisant ainsi les discussions autour des projets en cours.





Grégory Carron (100%)
Directeur

- Direction et stratégie générale
- Finances et ressources humaines
- Nouvelle Politique Régionale (NPR)
- Stratégie des communes dites « PSRM »
- Stratégies touristiques
- Valais4you – vivre et travailler en Valais
- Conférences des Présidents
- Veille légale et réglementaire
- Fondation Carbon Free Valais
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Tristan Larpin (100%)
Spécialiste en développement territorial
jusqu'au 31.05.2024

- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- PDi du Domaine skiable des Portes du Soleil Suisse
- PDi Entremont
- PDi Haut-Lac
- Zones d'activités économiques
- RSIC ancienne raffinerie / La Charbonnière - Enclos
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Frank Michellod (100%)
Assistant de direction

- Soutien à la direction
- Secrétariats d'importance régionale
- Soutien à l'administration générale
- Certification Valais Excellence
- Rétrocession des déchets urbains
- Coordination de la collecte des déchets spéciaux des ménages privés

Martine Plomb (80%)
Cheffe de projets

- MYénergie (0.5 EPT District Martigny)
- Chablais Agglo (0.1 EPT)
- Soutien et expertise « énergie »
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Léonard Evéquoz (100%)
Directeur adjoint

- Soutien au directeur et stratégie générale
- Supervision des projets d'agglomération (PA) et des Plans Directeurs intercommunaux (PDi)
- Zones d'activités économiques
- Interface SMARTER
- Intelligence décisionnelle
- Cyberadministration
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Eva Beney (100%)
Cheffe de projets

- Développement de projets de mobilité
- Vélo-VTT Valais/Wallis
- Itinéraires régionaux VTT
- Développement du covoiturage dans le Valais romand
- Signalisation touristique hors autoroute A9
- Plateforme nexAdmin
- MYmobilité / MYcommunication
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Valérie Fournier (80%)
Cheffe de projets Agglo Valais central

- Soutien au coordinateur
- Suivi des mesures
- Interface SMARTER
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux et fédéraux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Arnaud Buchard (100%)
Coordinateur Agglo Valais central

- Stratégie Agglo Valais central
- Stratégie PDi Valais central
- Suivi des mesures
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux et fédéraux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques





Maë Derivaz (100%)
Assistante de direction junior

- Soutien à la direction
- Secrétariats d'importance régionale
- Soutien à l'administration générale
- Certification Valais Excellence
- Plateforme nexAdmin
- Rétrocession des déchets urbains
- Coordination de la collecte des déchets spéciaux des ménages privés

Romain Fournier (90%)
Spécialiste Mobilité

- Coordination PDi / Agglo Coude du Rhône
- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- Plans sectoriels mobilité douce cycliste quotidienne
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Damien De Raemy (100%)
Stagiaire en développement territorial et mobilité, chef de projets depuis le 01.12.2024

- Période de formation
- Soutien aux projets
- Acquisition d'expérience
- Suivi des mesures Agglos et PDi
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Aude Sarrasin (70%)
Cheffe de projets en développement territorial depuis le 01.11.2024

- PDi du Domaine skiable des Portes du Soleil Suisse
- PDi Chablais
- PDi Entremont
- PDi Haut-Lac
- Zones d'activités économiques
- RSIC ancienne raffinerie / La Charbonnière - Enclos
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Yan Michellod (100%)
Spécialiste en science des données

- Plateforme «intercommunalités»
- Projets «Quartiers»
- Intelligence artificielle
- Intelligence décisionnelle
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Florence Gessler (100%)
Cheffe de projets

- Communication, marketing et veille stratégique
- Nouvelle Politique Régionale (NPR)
- Valais4you - vivre et travailler en Valais
- Guichet PME
- Secrétariats stratégiques
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Maxime Palazzo (90%)
Spécialiste en Cyberadministration

- Comité technique «eGov»
- Plateforme nexAdmin
- Soutien à la mise en œuvre d'un portail digital unique
- Fiches techniques «Cyber»
- Protection des données: nLPD et LIPDA
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques

Mathilde Ley (80%)
Cheffe de projets junior mobilité et territoire du 01.06.2024 au 31.12.2024

- Chablais Agglo
- PDi du Domaine skiable des Portes du Soleil Suisse
- PDi Entremont
- PDi Haut-Lac
- Zones d'activités économiques
- RSIC ancienne raffinerie / La Charbonnière - Enclos
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques





7 Chartes de collaboration

Des chartes de collaboration ont été signées avec [Chablais Région](#) et [Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis \(RWO\)](#). Ces documents permettent de renforcer formellement les collaborations existantes et d'en développer d'autres. **Les objectifs retenus sont :**

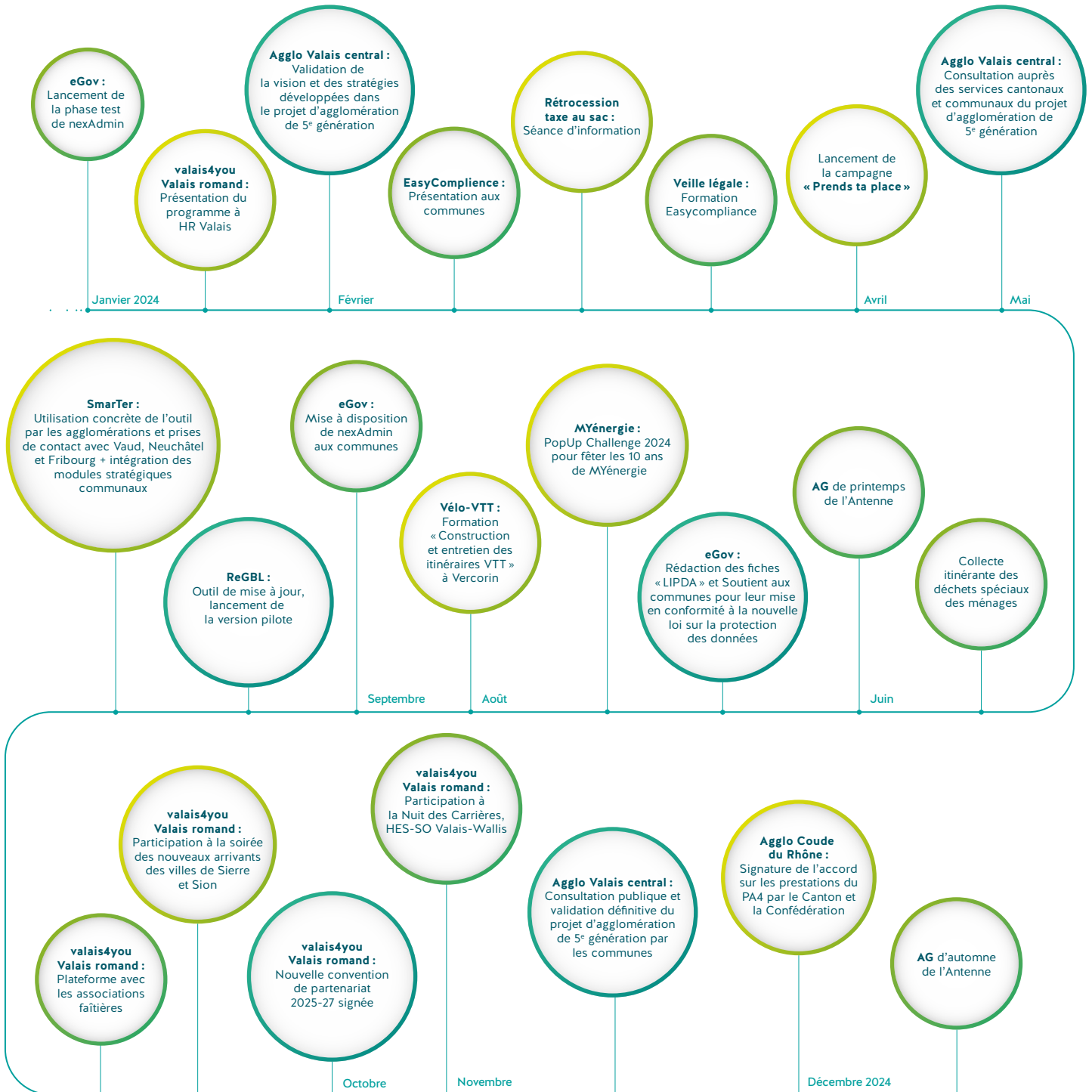
- échanger et coopérer dans le cadre de projets qui concernent les intérêts communs ;
- échanger des connaissances concernant le développement régional ;
- coopérer face aux défis cantonaux et intercommunaux ;
- représenter les intérêts communs auprès des autorités cantonales valaisannes.





PROJETS 2024-25

Dans le cadre de ses missions et contrats de prestations, l'Antenne est intervenue sur plus de quarante dossiers. En voici quelques-uns, mis en évidence selon les axes d'action auxquels ils se rattachent. Des indications concernant l'année 2025 complètent ces présentations.





8 Planification territoriale

Des compétences mutualisées et pluridisciplinaires au service d'un territoire complexe, en constante évolution.

La planification territoriale est devenue un réel enjeu pour les autorités, qu'elles soient communales ou cantonales. La densification du territoire due à l'augmentation démographique, économique et les nombreuses nouveautés légales à ce sujet (LAT, Lex Weber, etc.) nécessitent des compétences techniques très pointues.

De manière générale, la planification territoriale se réalise en plusieurs étapes: d'abord le diagnostic, puis la vision à moyen terme déclinée en actions spécifiques. Ces actions sont ensuite divisées en stratégies et mesures opérationnelles. Afin de suivre la mise en œuvre et de communiquer sur l'avancée du projet, il est nécessaire de disposer d'outils spécifiques. L'Antenne a créé et développé une plateforme appelée **SmarTer** (pour Smart Territory soit territoire intelligent) à cet effet. Celle-ci est déjà opérationnelle dans les agglomérations et disponible pour l'échelle communale, notamment un module stratégique. Elle est décrite plus en détails dans le chapitre lié à la gouvernance numérique.

Plans Directeurs intercommunaux

Dans le domaine des Plans Directeurs intercommunaux (PDi), l'Antenne assure la direction de projets, en étroite collaboration avec les communes et le Canton, jusqu'à la décision d'approbation par le Conseil d'État, ou de tout autre indicateur de fin de projet. Elle coordonne l'élaboration de différents PDi avec les communes ou associations concernées et met à leur disposition des personnes expérimentées en gestion de projet ainsi que des spécialistes du développement territorial et de la mobilité.

Les PDi permettent l'analyse des besoins régionaux des communes et peuvent déboucher sur des études et mandats spécifiques, telle la densification des zones villas. L'un des défis des planifications régionales comme les PDi est de valoriser sur le long terme les stratégies étudiées, en favorisant par exemple leur reproductibilité à l'échelle du Valais romand.



Politique des agglomérations

Dans le domaine des projets d'agglomération (PA), l'Antenne assure la direction de projets, en étroite collaboration avec les communes et le Canton, au travers de mandats de prestations, notamment par la désignation de spécialistes en développement territorial et mobilité. En ce qui concerne le Chablais, une période transitoire a été mise en place pour répondre à ses besoins spécifiques, du fait de sa localisation sur deux cantons et des engagements actuels du Canton du Valais.

En l'absence de loi spécifique, le Canton du Valais a rédigé une stratégie 2030 sur les agglomérations. L'Antenne a fait partie du groupe de travail à l'origine de cette stratégie afin de représenter les agglomérations du Valais romand d'une seule et même voix. Cette stratégie ne débouche pas sur des solutions de financement à court terme, mais elle clarifie le rôle des différents acteurs étatiques vis-à-vis des agglomérations et optimise ainsi leur fonctionnement. Elle devrait également permettre le lancement d'une vision plus large, et plus durable, du fonctionnement territorial et du financement de toutes les entités supra-communales valaisannes.


Découvrez notre vidéo explicative sur les agglomérations :






Zones d'activités économiques

Les zones d'activités économiques (ZAE) sont des sites pour l'implantation privilégiée d'entreprises des secteurs secondaires et tertiaires. Leur planification joue un rôle primordial pour le développement économique, social et environnemental du territoire et se doit ainsi logiquement d'être coordonnée à une échelle régionale.

Une approche globale des ZAE s'avère nécessaire afin d'identifier quels sont les sites potentiels favorables à l'accueil de nouvelles activités économiques, en fonction de critères tels que la surface à disposition, l'accessibilité ou les besoins en mobilité des entreprises. Dans ce cadre, l'Antenne est représentée dans un groupe de travail dirigé par le Service du développement territorial (SDT) . Ce dernier a pour mission d'élaborer un outil de gestion des zones d'activités à l'échelle cantonale. En coordination étroite avec son comité, l'Antenne y apporte son expertise territoriale, respectivement en science des données et représente les intérêts des communes.

Projets de mobilité

Que ce soit pour le travail, les loisirs ou d'autres activités, la population a la possibilité d'aller toujours plus loin, plus vite et d'être toujours plus mobile, ce qui implique de nouveaux enjeux pour les acteurs du développement territorial et de la mobilité. Cette évolution induit également des défis dans l'organisation et la gestion du territoire, et cela, à tous les niveaux: cantonal, régional et communal.

En collaboration avec le Service de la mobilité (SDM) , l'Antenne intervient comme cheffe de projets, chargée de coordonner les différents acteurs. Certains projets découlent parfois directement des projets d'agglomération ou de Plans Directeurs intercommunaux. D'autres sont le fruit d'une collaboration avec le SDM, toujours sur la volonté des communes.

PDi Haut-Lac

Les quatre communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph) élaborent un Plan Directeur intercommunal (PDi) pour coordonner leurs activités en lien avec le territoire.

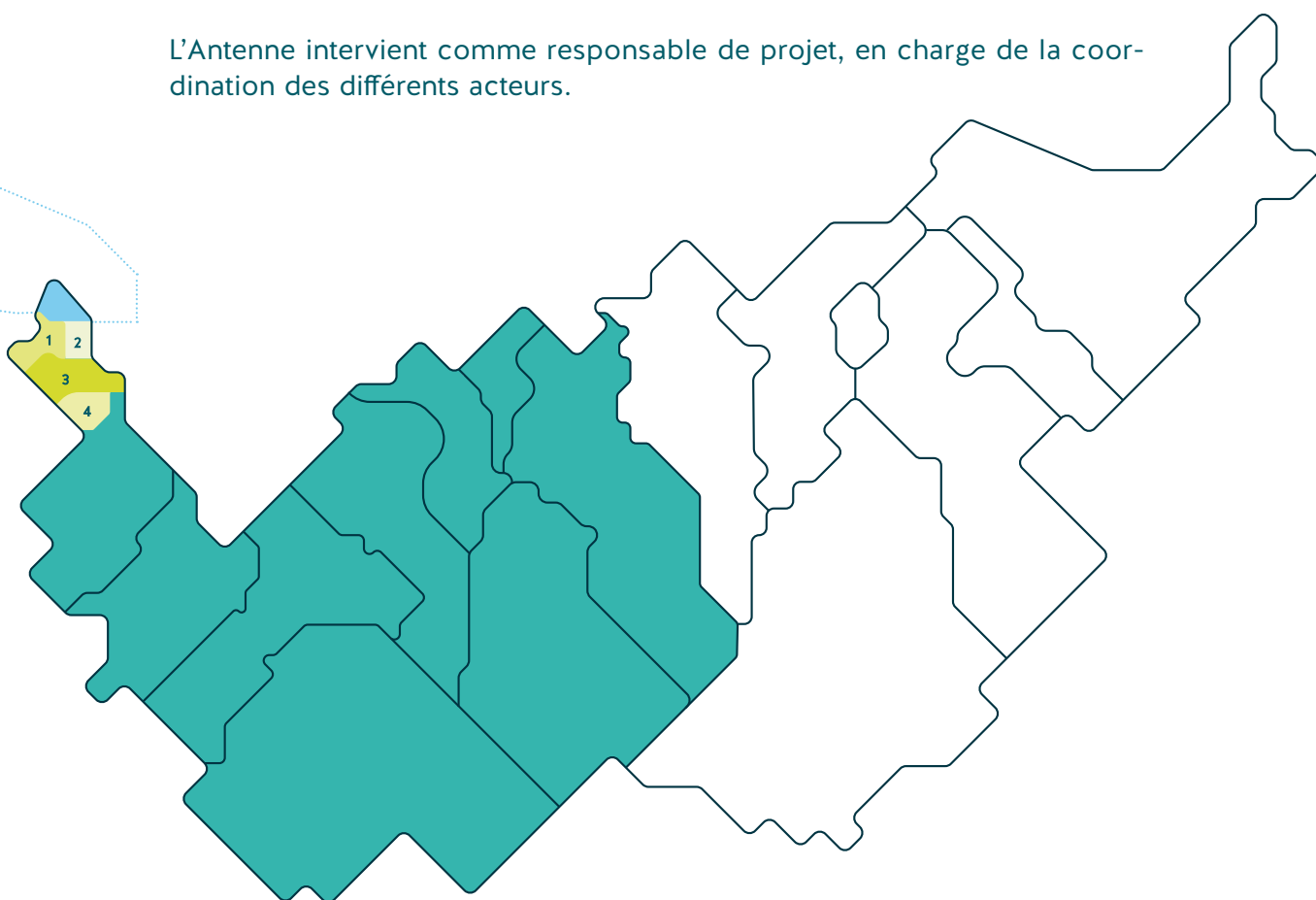
La première étape du processus d'élaboration du PDi est le diagnostic. Cette première partie du PDi a été validée par le comité de pilotage



(COPIL) durant l'automne 2022. Depuis, les travaux réalisés ont permis d'établir les volets stratégiques et opérationnels du PDi. En 2024, l'étude a porté en particulier sur les zones d'activités économiques, en collaboration avec le Canton et les communes du périmètre. Ce volet est un enjeu majeur du développement territorial et économique de la région et les travaux réalisés ont permis de préciser une vision partagée pour le futur du Haut-Lac.

Pour la suite de ce PDI, le dossier sera transmis au Canton pour avis de principe.

L'Antenne intervient comme responsable de projet, en charge de la coordination des différents acteurs.



Situation 2024: 1. Saint-Gingolph | 2. Port-Valais | 3. Vouvry | 4. Vionnaz

PA-PDi Chablais Agglo

Le projet d'agglomération de 5e génération (PA5) et le Plan Directeur intercommunal (PDi) se dessinent dans le périmètre de huit communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Lavey-Morcles, Massongex, Monthey, Ollon et Saint-Maurice) et de deux cantons (Vaud et Valais). Il a été lancé durant l'année 2024 par les parties prenantes.

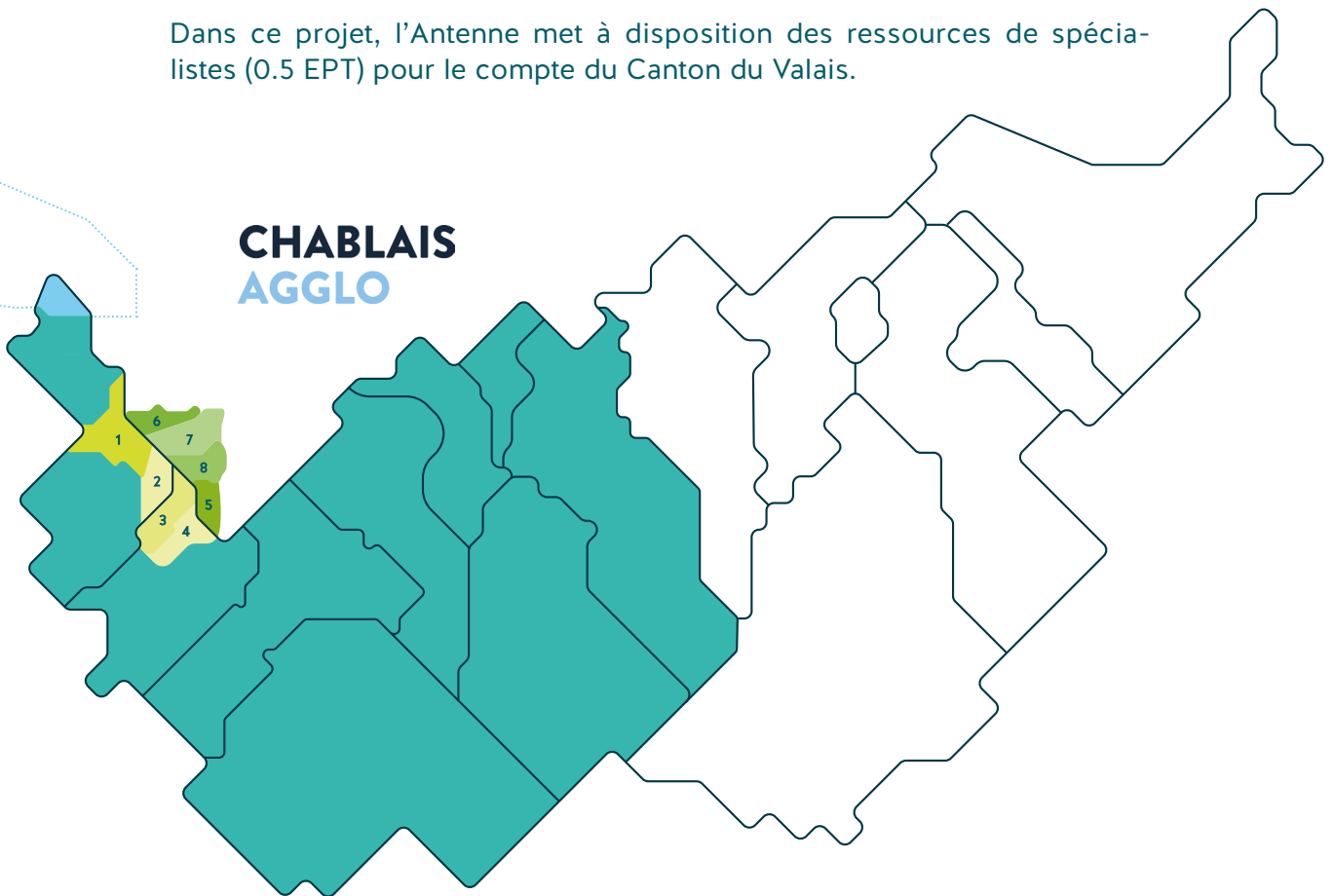


Pour la génération précédente, un PA4 a été déposé auprès de la Confédération en septembre 2021 et validé en février 2023. La décision définitive rendue fin 2023 prévoit une contribution à hauteur de 30% (CHF 8,64 millions) des mesures inscrites et retenues.

La combinaison PA5-PDi permet d'apporter au projet les exigences légales et formelles requises pour chacun des deux outils et par conséquent de renforcer sa légitimité.

L'Antenne participe activement à ce projet, en soutenant notamment les activités stratégiques et opérationnelles. La phase de mise en œuvre des PA implique le lancement de mesures concrètes telles qu'un passage inférieur de mobilité douce, les arrêts de bus et les stationnements pour vélos. À noter également le lancement d'une étude sur le potentiel d'écologie industrielle de l'Agglomération du Chablais, avec une rencontre des entreprises, ainsi qu'une étude sur un axe de transport public fort entre Collombey-Corbier et Aigle.

Dans ce projet, l'Antenne met à disposition des ressources de spécialistes (0.5 EPT) pour le compte du Canton du Valais.



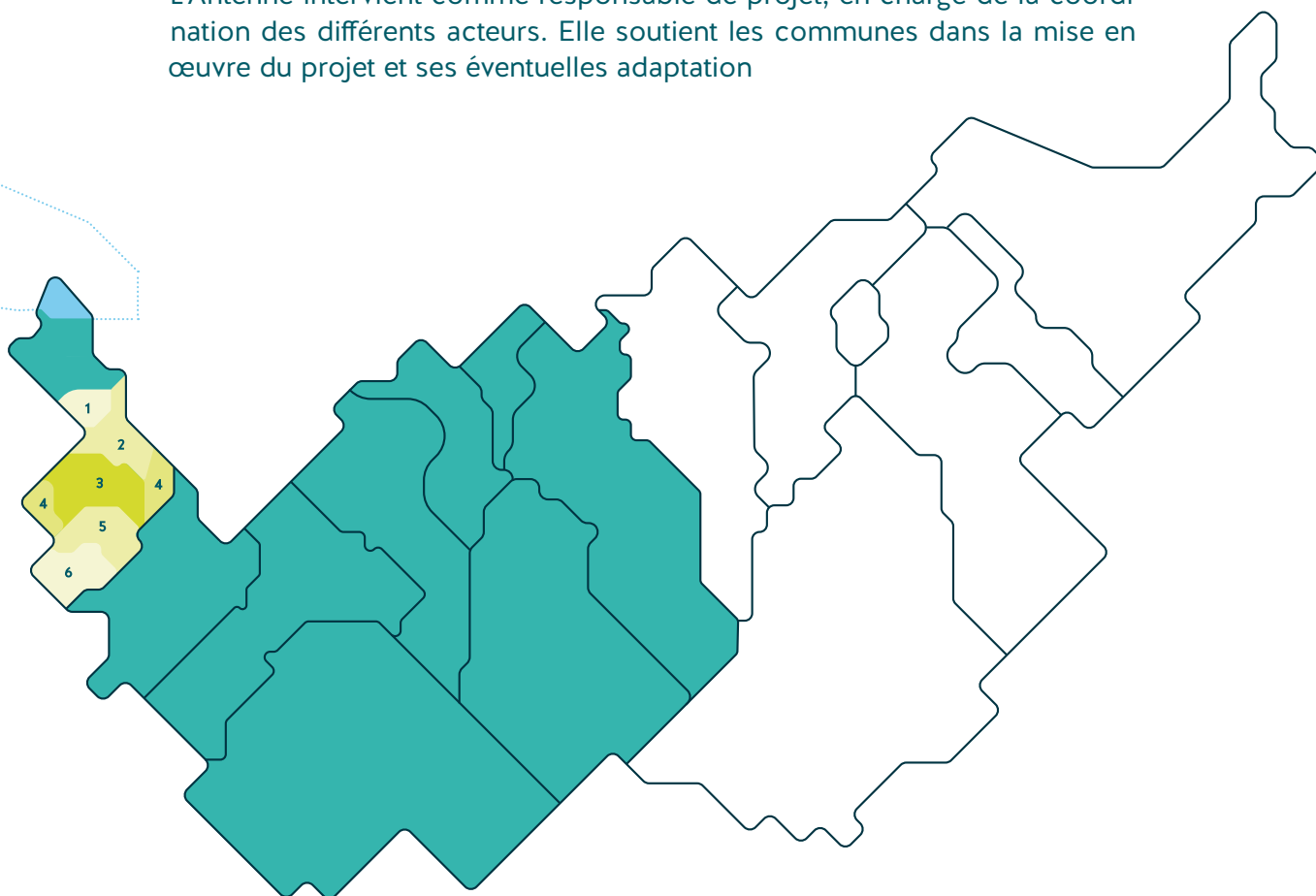
Situation 2024: 1. Collombey-Muraz | 2. Monthey | 3. Massongex | 4. Saint-Maurice | 5. Lavey-Morcles | 6. Aigle | 7. Ollon | 8. Bex



PDi du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse

Les six communes concernées par le domaine skiable des Portes du Soleil Suisse (Champéry, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrens, Val-d'Illicz et Vionnaz) ont élaboré un Plan Directeur intercommunal (PDi) centré sur leur domaine skiable. Ce PDi – décidé par les exécutifs communaux en décembre 2020 – a été approuvé par le Conseil d'État en novembre 2021. Il traite des aspects du domaine skiable dans les thématiques suivantes: urbanisation, mobilité, environnement, tourisme et agriculture. Une rencontre est coordonnée tous les dix-huit mois pour s'assurer que le plan réponde toujours aux besoins des communes. En 2024, aucun souhait d'adaptation n'a été émis.

L'Antenne intervient comme responsable de projet, en charge de la coordination des différents acteurs. Elle soutient les communes dans la mise en œuvre du projet et ses éventuelles adaptation



Situation 2024: 1. Vionnaz | 2. Collombey-Muraz | 3. Troistorrens | 4. Monthey | 5. Val-d'Illicz | 6. Champéry

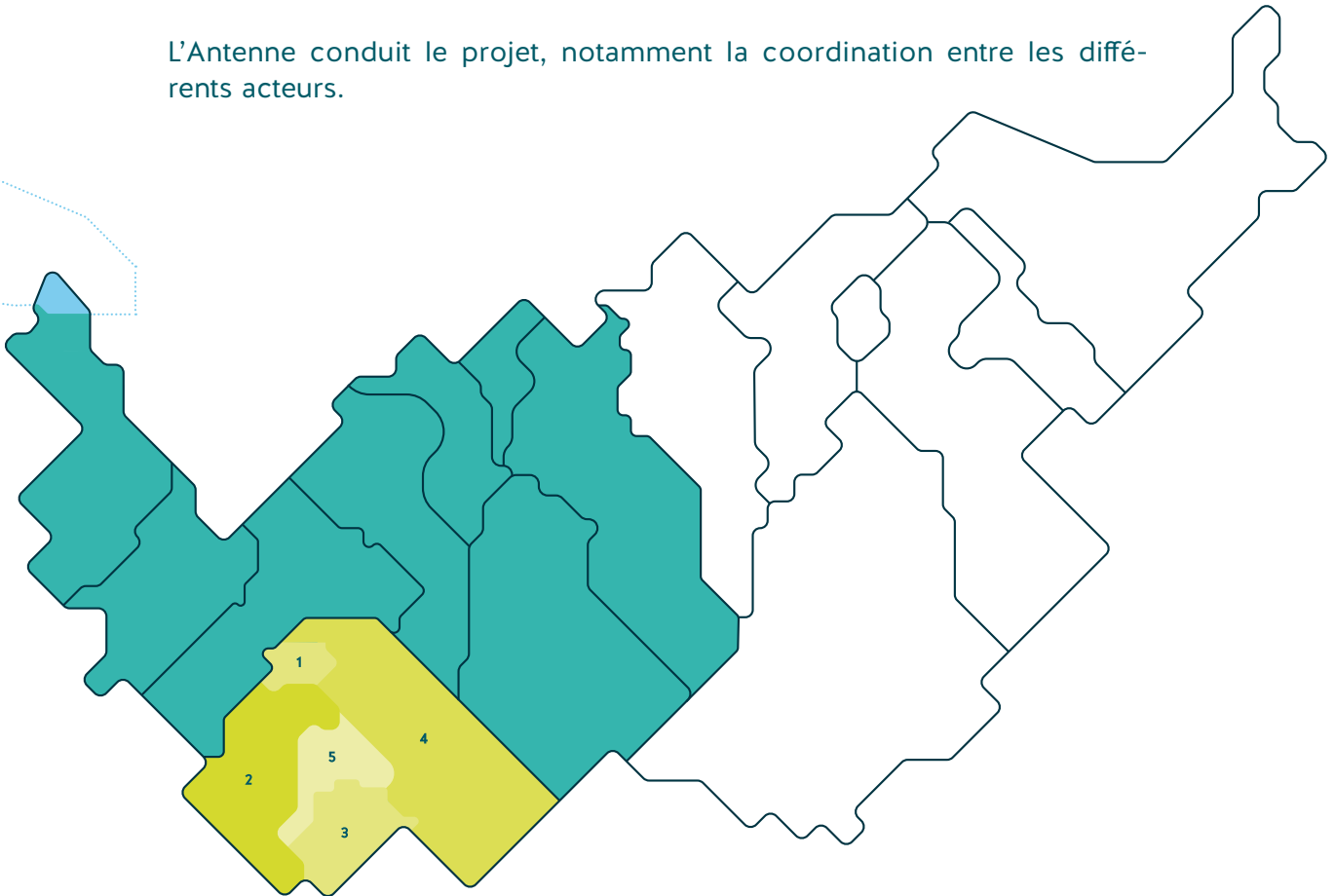


PDi Entremont

En 2020, les communes du District d'Entremont ont décidé de réaliser un Plan Directeur intercommunal (PDi) sur l'ensemble de ce territoire (Bourg-St-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Val de Bagnes). Depuis, les travaux réalisés ont permis d'établir un projet commun qui a été transmis pour préavis au Canton en décembre 2022. Fin 2023, un retour a été donné avec plusieurs demandes d'adaptation. En 2024, un examen minutieux de ces demandes a été effectué. Afin d'y répondre de manière constructive et en concertation avec tous les acteurs, des ateliers techniques réunissant les cinq communes seront organisés début 2025. L'objectif sera de préciser les informations demandées par les services cantonaux et également de compléter les procédures de révision des planifications communales.

Ce PDi traite principalement des thématiques de l'urbanisation, de la mobilité, de l'environnement et du tourisme.

L'Antenne conduit le projet, notamment la coordination entre les différents acteurs.



Situation 2024: 1. Sembrancher | 2. Orsières | 3. Bourg-Saint-Pierre | 4. Val de Bagnes | 5. Liddes




PDi Coude du Rhône

Le Plan Directeur intercommunal (PDi) Coude du Rhône concerne un périmètre élargi de dix-huit communes (Bovernier, Chamoson, Collonges, Dorénaz, Évionnaz, Finhaut, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saint-Maurice, Salvan, Saxon, Trient et Vernayaz).

Une mise à jour du PDi ainsi qu'un certain nombre de compléments ont été apportés en 2021 et 2022. Il a été validé par les dix-huit exécutifs communaux en octobre 2022. Pour répondre à la demande du Canton, une nouvelle mise à jour a été effectuée au printemps 2023. Le PDi a ensuite été approuvé par les communes à l'automne 2023 puis par le Conseil d'État en décembre 2023. Différentes études ont été réalisées en 2024 et se poursuivront en 2025 concernant notamment la planification des infrastructures sportives ainsi qu'un réseau de vélos en libre-service.

En tant que responsable de projet, l'Antenne assure la coordination des groupes de travail et des mandataires. Elle informe régulièrement le comité technique (COTECH) et le comité de pilotage (COFIL) du PDi de l'avancement du projet.

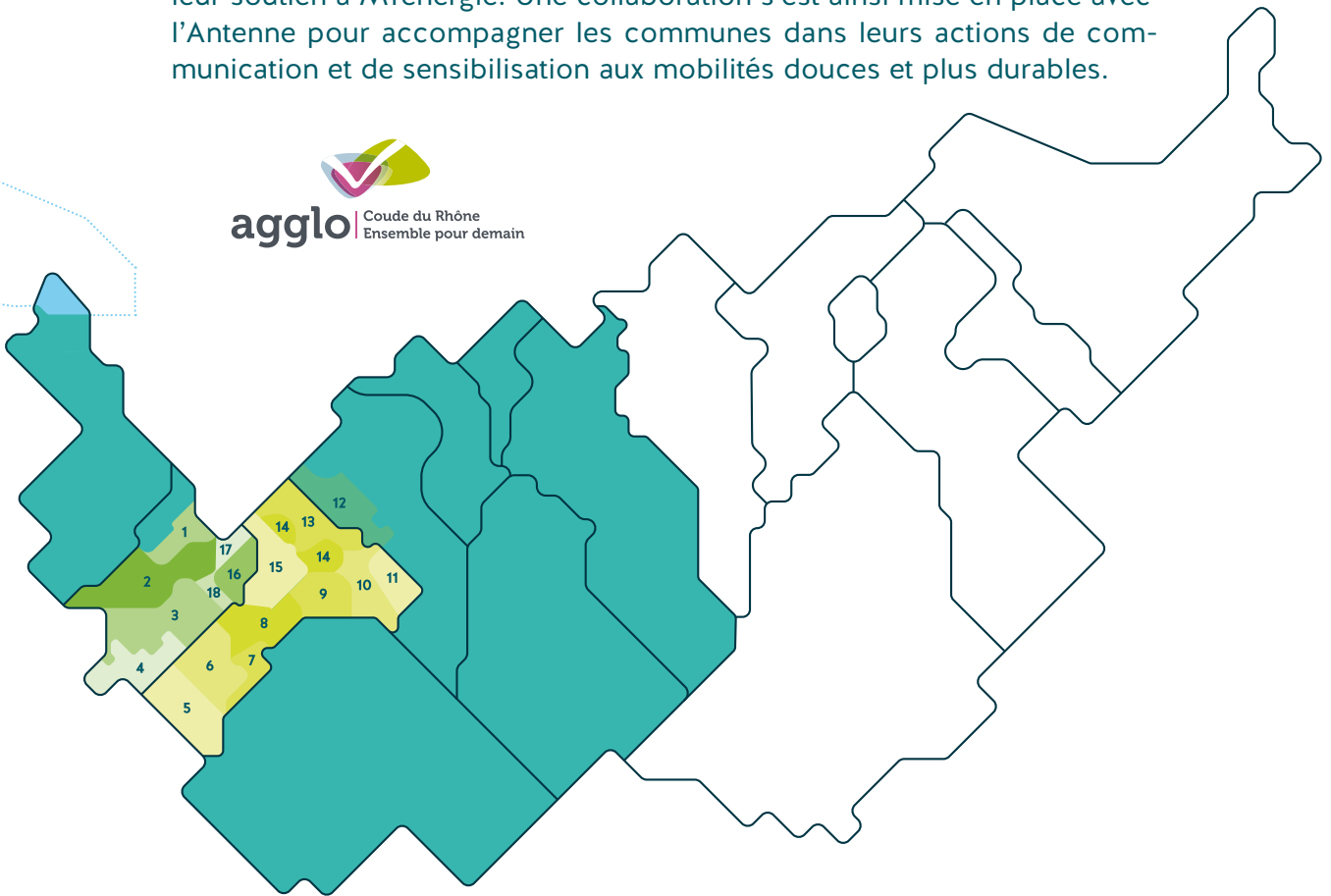
PA4 Coude du Rhône

Le projet d'agglomération du Coude du Rhône (PA4) , initié en 2020, s'est poursuivi à bon rythme et concerne les trois communes de Fully, Martigny et Martigny-Combe.

L'évaluation du PA4 par la Confédération a été effectuée en 2022. Il a été validé par le Conseil fédéral en février 2023. Le Parlement a ensuite validé les crédits d'engagement en décembre 2023. Le PA4 Coude du Rhône pourra ainsi bénéficier d'un cofinancement de 30% pour les mesures d'infrastructures de mobilité retenues entre 2024 et 2028. Cela représente près de CHF 8,8 millions de subventions fédérales. Les premières réalisations ont débuté en 2024 avec, entre autres, le réaménagement de l'avenue des Neuvilles à Martigny. L'aménagement de bornes de recharge pour voitures électriques ou encore la création de places de stationnement pour les vélos sont également en cours de préparation. Fin 2024, l'accord sur les prestations pour les mesures du PA4 a été signé entre le Canton du Valais et la Confédération. Pour 2025, différentes mesures sont en cours de préparation dont le réaménagement de l'interface de la gare de Martigny-Croix.



Des mesures de communication et d'encouragement pour la mobilité douce ont été définies dans le PDi et dans le PA4. Ces mesures ne sont pas soutenues financièrement par la Confédération. En revanche, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) via le programme Région Énergie et le Service de l'énergie et des forces hydrauliques du Canton du Valais (SEFH) via un service communal de conseils en énergie, confirment leur soutien à MYénergie. Une collaboration s'est ainsi mise en place avec l'Antenne pour accompagner les communes dans leurs actions de communication et de sensibilisation aux mobilités douces et plus durables.



Situation 2024: 1. Saint-Maurice | 2. Évionnaz | 3. Salvan | 4. Finhaut | 5. Trient | 6. Martigny-Combe | 7. Bovernier | 8. Martigny | 9. Saxon | 10. Riddes | 11. Isérables | 12. Chamoson | 13. Leytron | 14. Saillon | 15. Fully | 16. Dorénaz | 17. Collonges | 18. Vernayaz

PDi et PA Agglo Valais central

L'association Agglo Valais central

En 2024, l'association Agglo Valais central compte vingt-deux communes réparties entre Ardon et Salquenen. Active dans la coordination de projets en lien avec la mobilité et l'aménagement du territoire, l'association a comme objectif de déposer un projet d'agglomération de 5e génération auprès de la Confédération en mars 2025. En parallèle, la mise en œuvre des mesures retenues dans le cadre des projets de 2^e et 3^e génération se poursuit, en collaboration avec les communes et le Canton.



Mise en œuvre des mesures

En 2024, outre la poursuite des réflexions en lien avec le projet d'agglomération de 5^e génération, de nombreuses mesures des projets de 2^e et 3^e génération ont été réalisées.

À titre d'exemple, nous pouvons citer :

- la requalification de la rue des Aubépines à Sion ;
- le réaménagement d'arrêts de bus à Nendaz ;
- le réaménagement de la gare de Saint-Léonard ;
- et la construction de nombreux emplacements de stationnement pour les vélos à Sion, Sierre et Grimisuat.

Six nouvelles mesures ont également bénéficié de la signature d'une convention de financement avec la Confédération et ont pu démarrer dans le courant de l'année 2024. Grâce à cela, ce sont près de CHF 12 millions qui sont d'ores et déjà garantis pour les communes de l'agglomération.

Plan Directeur intercommunal

En 2024, le projet de Plan Directeur intercommunal de l'Agglo Valais central a fait l'objet d'un avis de principe de la part des services cantonaux. Celui-ci a été remis courant octobre à l'agglomération, qui poursuivra ses réflexions en 2025, afin de répondre aux remarques émises par le Canton.

Autres projets régionaux

Mobilité douce – Lancé en mai 2023, le réseau de vélos en libre-service de l'Agglo Valais central a continué de se développer durant l'année 2024. À ce jour, près de 93 stations et 320 vélos sont à disposition de la population.

Développement des transports publics – De nombreuses offres ont été lancées lors du changement d'horaire de décembre 2024, principalement dans le val d'Anniviers, entre Sierre et Noble-Contrée ou sur les coteaux nord et sud de Sion.

Tarification des transports publics – Pour les zones urbaines de Sion et Sierre, des ententes tarifaires ont été développées durant l'année 2024, en collaboration avec les communes, le Canton et les entreprises de transport public. Un nouveau système de tarification, baptisé « isireso », permet désormais aux usagers de se déplacer librement, avec un seul billet, sur l'ensemble des lignes de transport public desservant les zones choisies.



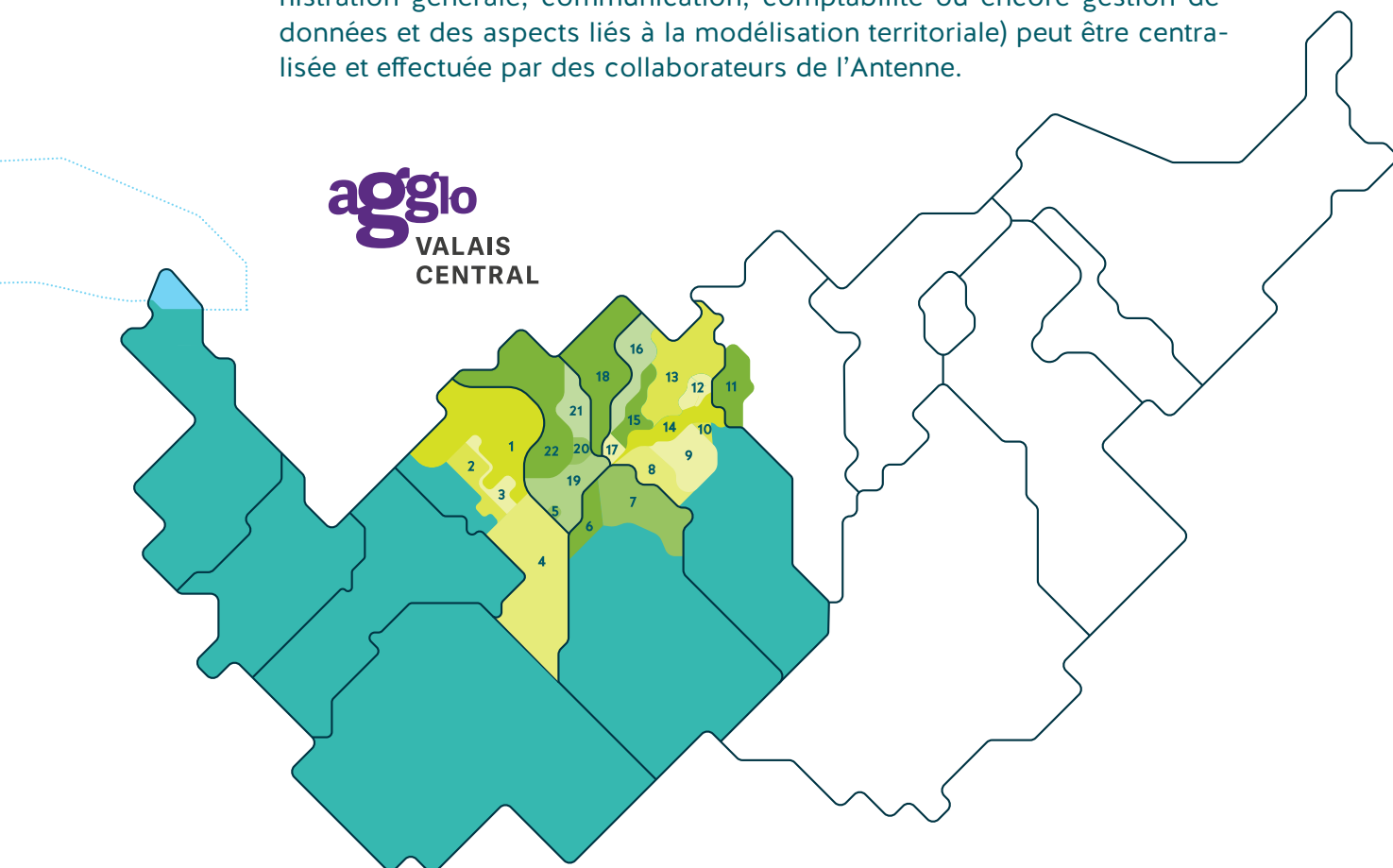


Organisation

L'association Agglo Valais central dispose de sa structure et peut désormais compter sur des compétences métier dédiées à hauteur de 1,8 EPT.

Afin de renforcer le rôle de passeur d'expériences entre les collectivités publiques sur les questions de méthodologie et d'organisation, l'Agglo Valais central et l'Antenne ont regroupé leurs forces de travail. Pour favoriser l'échange de compétences, les collaborateurs de l'Agglo Valais central bénéficient de leurs propres bureaux au sein de l'Antenne.

Ils sont donc en lien direct avec les spécialistes de l'Antenne. Grâce à ce rapprochement, une partie des tâches dédiées aux agglomérations (administration générale, communication, comptabilité ou encore gestion de données et des aspects liés à la modélisation territoriale) peut être centralisée et effectuée par des collaborateurs de l'Antenne.



Situation 2024: 1. Conthey | 2. Ardon | 3. Vétroz | 4. Nendaz | 5. Veysonnaz | 6. Vex | 7. Mont-Noble | 8. Grône | 9. Chalais | 10. Chippis | 11. Salgesch | 12. Noble-Contrée | 13. Crans-Montana | 14. Sierre | 15. Lens | 16. Icogne | 17. Saint-Léonard | 18. Ayent | 19. Sion | 20. Grimisuat | 21. Arbaz | 22. Savièse



Plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne

En 2021, le Service de la mobilité (SDM) a conclu un mandat de prestations avec l'Antenne concernant entre autres la coordination de la mise en place de Plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne. Ces plans sont réalisés par le SDM et les communes concernées et servent à planifier les infrastructures cyclables de mobilité douce quotidienne. Ils établissent notamment la hiérarchie entre le réseau cantonal et le réseau complémentaire de compétence communale.

Les premiers plans sectoriels (coteau nord de Sion et du secteur de Chamoson, Isérables, Leytron, Riddes, Saillon) ont été finalisés en 2022.

Le plan sectoriel de la région de Fully, Martigny, Martigny-Combe et Saxon a été validé en juin 2023. Celui du secteur du Chablais et de la région de Monthey a débuté en 2023. Les études ont été finalisées en 2024 et la validation est prévue début 2025. Il concerne les communes de Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Saint-Maurice, Vérossaz et Troistorrents.

L'Antenne pilote ces projets pour le compte du SDM, en coordination avec les communes concernées.

Développement du covoiturage dans le Valais romand

À la suite des études réalisées sur le potentiel du covoiturage dans le Valais romand, deux projets suscitaient l'intérêt et répondaient aux spécificités des zones pilotes: la création d'une application web de mobilité pour le District d'Entremont et la mise à disposition d'un produit clé en main à l'intention des entreprises de Sion.

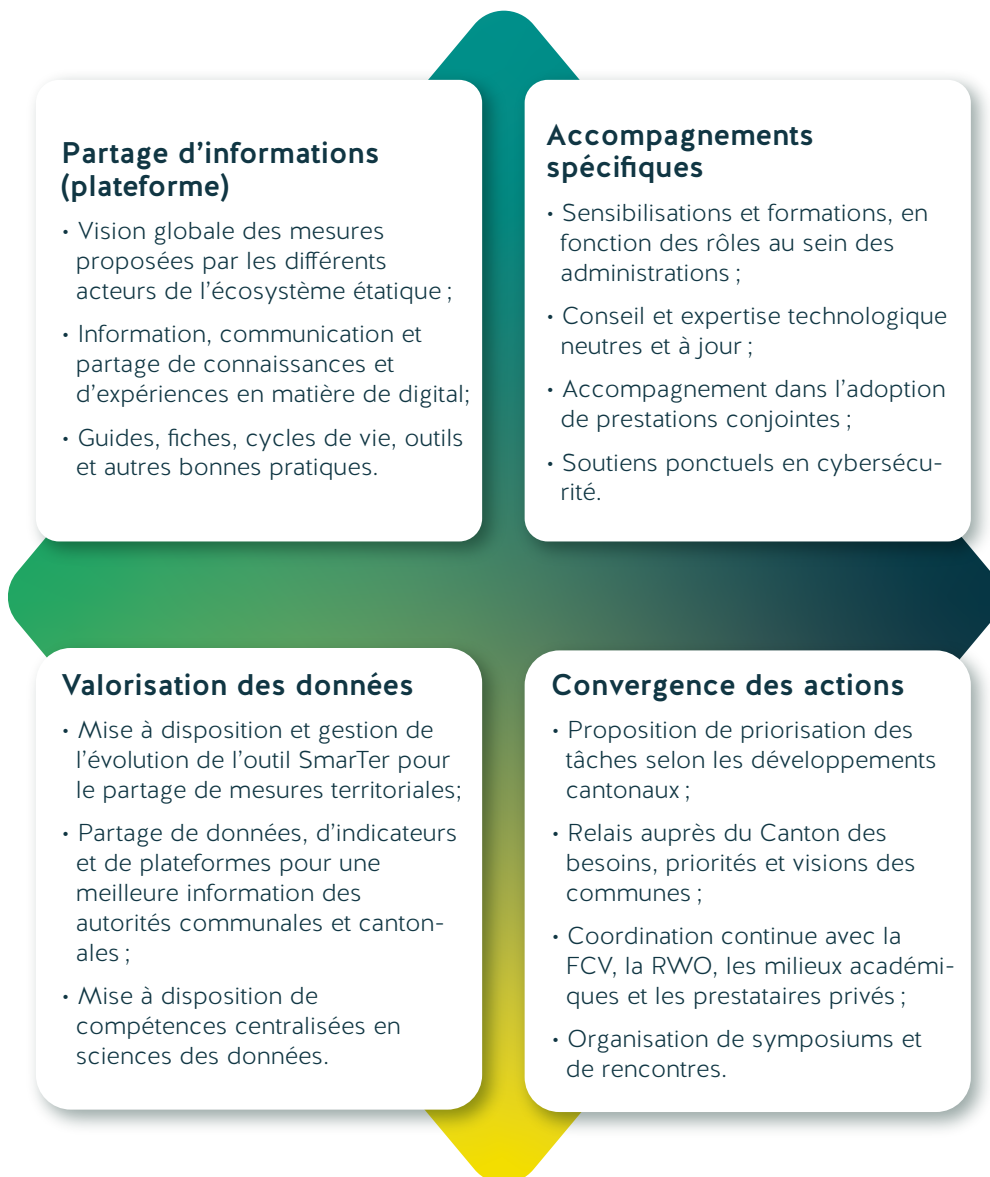
Pour permettre aux communes concernées de se positionner avant d'entreprendre plus de démarches, des informations supplémentaires sur la répliquabilité des solutions proposées et un modèle présentant les coûts d'implémentation ont été précisés.

L'Antenne a accompagné les communes notamment pour la recherche de financement auprès du Canton et de la Confédération. Selon les opportunités qui se présenteront, les communes pourront décider si elles souhaitent implémenter ces développements pour leur population. L'Antenne poursuivra ainsi son rôle de coordinatrice dans ce dossier afin d'en présenter les résultats aux communes intéressées.



9 Gouvernance numérique

Des projets régionaux, forts d'une approche commune et équilibrée entre les collectivités publiques.



La **stratégie numérique 2022-25** est structurée selon les quatre axes présentés ci-dessus. Une liste priorisée d'une quarantaine d'actions était proposée en annexe (III) de ladite stratégie. **Fin 2024, environ 80% de ces actions étaient déjà mises en œuvre. Celles-ci sont régulièrement mises à jour avec l'aide du groupe de travail eGov et des différents partenaires de l'Antenne, afin que nos actions répondent constamment à un besoin du terrain.**



«Qu'est-ce que la gouvernance numérique?» :



La plateforme nexAdmin: un outil collaboratif innovant

Lancée au second semestre 2024 auprès des secrétaires et caissiers communaux, pour une phase test, la plateforme collaborative nexAdmin concrétise l’engagement en faveur du partage d’informations entre les communes du Valais romand. Cette solution gratuite et indépendante offre un environnement numérique sécurisé donnant accès à des ressources structurées, telles que des stratégies, guides pratiques et retours d’expérience.

Dès sa mise en service, [nexAdmin](#) a démontré sa pertinence avec le traitement d’une vingtaine de questions via des forums de discussion spécialisés. Ces échanges, modérés par des experts internes et externes, ont permis d’élaborer des fiches thématiques qui enrichissent la base de connaissances commune.

Dans une logique d’amélioration continue, l’Antenne assure une mise à jour régulière des contenus et développe, en collaboration avec ses prestataires, de nouvelles fonctionnalités innovantes.





Protection des données: un accompagnement renforcé

L'environnement réglementaire a connu deux évolutions majeures avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Protection des Données (nLPD) en septembre 2023, suivie de la révision de la Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA) en janvier 2024. Ces changements imposent aux communes de nouvelles obligations, notamment la tenue d'un registre de traitement des données et la désignation d'un délégué à la protection des données d'ici au 1^{er} janvier 2026.

Pour soutenir les communes face à ces enjeux, l'Antenne a développé des fiches pratiques «Cyber» accompagnées de modèles concrets (cahiers des charges, checklists, chartes, courriers types). Un groupe de travail spécialisé, coordonné par un expert en cyberadministration, réunit des représentants communaux, cantonaux et privés pour développer des solutions pragmatiques. Des séances d'information ont également été organisées dans les différents districts pour accompagner les communes dans la désignation de leur délégué à la protection des données.

Une gouvernance numérique structurée

Le comité technique eGov (COTECH), créé dans le cadre de la stratégie numérique, assure depuis avril 2023 la coordination des initiatives digitales. Réuni à six reprises, ce comité rassemble des représentants des communes, du Canton et du secteur privé. Sous la coordination d'un spécialiste en cyberadministration de l'Antenne, le COTECH veille à l'adéquation des outils développés avec les besoins communaux et organise des rencontres, notamment des symposiums annuels, pour renforcer la collaboration entre les acteurs.

Le portail digital citoyen: vers une administration numérique unifiée

Le Service de l'administration numérique (SAN), créé en mai 2021, travaille en étroite collaboration avec les communes via la Fédération des communes valaisannes (FCV) et les antennes régionales. Cette collaboration s'est notamment concrétisée par la participation à l'élaboration de la Loi sur les services numériques des autorités (LSNA).



Dans le cadre de la stratégie digitale cantonale, un projet de portail citoyen a été initié pour devenir l'interface principale des démarches administratives. L'Antenne, mandatée par le SAN, coordonne un groupe de travail pluridisciplinaire pour assurer l'intégration harmonieuse des prestations communales dans ce guichet virtuel cantonal.

Perspectives

Les prochaines étapes de la transformation numérique s'articuleront autour du renforcement de la plateforme nexAdmin, de l'accompagnement des communes dans leurs obligations en matière de protection des données et du déploiement progressif du portail citoyen. L'accent sera maintenu sur la mutualisation des ressources et le partage d'expériences entre les communes du Valais romand.

Cette transformation numérique témoigne d'une volonté forte de moderniser l'administration communale tout en garantissant la sécurité des données et la qualité des services aux citoyens. La coordination entre les différents acteurs, l'accompagnement personnalisé des communes et le dialogue constant avec les services cantonaux constituent les fondements de cette transition digitale.

Cette approche collaborative, renforcée par une communication permanente entre l'échelon communal et cantonal, permet d'assurer une évolution cohérente et harmonieuse du paysage numérique valaisan.

Plateforme « Intercommunalités » : un outil de gestion collaboratif innovant

Issue d'un projet pilote mené par la Conférence des présidents du District de Sierre, une nouvelle plateforme digitale dédiée à la gestion des intercommunalités a été développée. Cette interface web centralisée répond à un besoin croissant de structuration et de pérennisation des collaborations intercommunales. Elle vise plusieurs objectifs stratégiques :

 cartographier l'ensemble des collaborations intercommunales existantes;

 centraliser la documentation relative à ces partenariats;




✓ assurer le suivi financier des différentes collaborations;

✓ garantir la transmission des connaissances entre les administrations successives.

La complexité de sa mise en œuvre réside dans l’ampleur et la diversité des données à intégrer. L’intérêt marqué des communes pour ce projet a déjà suscité des réflexions sur l’ajout de nouvelles fonctionnalités, témoignant du potentiel d’évolution de l’outil avant même sa première version.

SmarTer : un outil digital au service des territoires

Lancé en 2020, SmarTer  est une interface web innovante conçue pour répondre aux besoins spécifiques des agglomérations. Sa mission principale : offrir une solution numérique permettant de suivre efficacement les mesures infrastructurelles et de disposer d’une vision globale des stratégies territoriales.

En 2023, SmarTer était déjà opérationnelle pour les agglomérations valaisannes. L’année 2024 a marqué une période d’amélioration continue, nourrie par les retours concrets des communes. Un module de planification plus flexible a notamment été développé, permettant à chaque commune de gérer ses propres plans directeurs, de conserver une vue d’ensemble des mesures supra-communales et d’identifier rapidement les mesures à réaliser, leurs coûts et leurs financements.

Un nouveau module, SmarTer-stratégie, a été mis à disposition des communes pilotes en décembre 2024. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

✓ visualisation des stratégies (structurées selon le schéma : Domaines → Besoins d’actions → Stratégies sectorielles → Mesures concrètes);

✓ système de feux de signalisation intégré, reflétant le statut, la temporalité et les aspects financiers de chaque mesure ;

✓ possibilité d’exporter facilement les informations sur un site communal pour communiquer sur les objectifs de législature.



L'étape finale du développement de SmarTer prévue pour 2025 consistera à :

- ✓ budgétiser l'accès à des données pertinentes et actualisées;
- ✓ identifier les données prioritaires pour élaborer des stratégies à fort impact;
- ✓ développer un géoserveur propre à l'Antenne;
- ✓ permettre des analyses stratégiques comparatives entre territoires similaires.

L'objectif ultime de SmarTer est de faciliter le partage des bonnes pratiques et d'optimiser la prise de décision territoriale, en transformant les données numériques en stratégies territoriales performantes.

Mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL)

En 2023, l'Antenne avait organisé une formation complète de l'Office fédéral de la statique (OFS) sur le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) à l'intention des communes du Valais romand. Ce cours spécifique a attiré septante participants. Cette action s'inscrivait dans une dynamique de mise à jour et de fiabilisation des données territoriales.

Dans cette suite, deux communes, Saxon et Bovernier, ont concrètement illustré cette volonté d'actualisation. Leur approche a consisté à solliciter directement les propriétaires et gérances immobilières pour collecter des informations précises.

L'Antenne a développé un processus clé en main, simplifiant considérablement la démarche communale :

- 🚩 conception de lettres publipostées;
- 🚩 gestion du traitement des informations;
- 🚩 minimisation des actions administratives pour les communes.



L'exemple de Bovernier est particulièrement probant. Lancée en novembre 2024, la démarche a rapidement démontré son efficacité avec un taux de réponse de 50% dans les quinze premiers jours. Ce succès témoigne de la simplicité du processus pour les propriétaires et de leur motivation à compléter les informations essentielles manquantes.

Les premiers retours ont permis d'affiner le formulaire, réduisant encore la charge administrative des communes et facilitant la mise à jour du RegBL.

Projet « Quartiers »

Lancé en 2022, le projet « Quartiers » de l'Antenne poursuit un objectif ambitieux: offrir aux décideurs un outil de diagnostic territorial à l'échelle hyperlocale, dépassant les limites traditionnelles de l'analyse communale.

La méthodologie innovante repose sur plusieurs axes :

- agrégation de données au niveau des quartiers et des villages ;
- utilisation de l'intelligence artificielle pour le découpage territorial ;
- préservation stricte de la protection des données.


Étapes de développement :

- 2023: première génération de découpages territoriaux pour Ardon, Vétroz et Conthey, réalisée par intelligence artificielle.
- Novembre 2024: mise à disposition d'une plateforme en ligne permettant aux communes de valider et personnaliser les découpages.

En 2025-26, SmarTer pourrait déployer un cockpit de diagnostic territorial innovant, qui transformerait les données en un outil stratégique de pilotage local, précis et réactif, offrant une visualisation dynamique des évolutions à l'échelle des quartiers.



Cockpit Énergie: un nouvel outil de monitoring territorial

Face aux enjeux croissants de la transition énergétique et aux risques de pénurie, l'Antenne développe un dispositif de surveillance innovant des consommations énergétiques, en collaboration avec l'association Cité de l'énergie .

Le projet prévoit d'adapter le cockpit existant et d'intégrer des indicateurs spécifiques au territoire. Une première version opérationnelle est prévue en 2025.

La stratégie de développement repose sur une approche progressive. De nouvelles fonctionnalités seront programmées en 2025. L'ambition de l'Antenne est de fournir aux décideurs territoriaux un dispositif de monitoring précis, permettant de suivre les consommations d'électricité et les émissions de gaz à effet de serre.





10 Tourisme & Culture

L'Antenne, partenaire des régions pour un développement harmonieux du tourisme quatre saisons.

L'Antenne consolide son rôle de facilitateur dans les réflexions et les projets modèles visant le développement du tourisme valaisan quatre saisons. Avec les différents partenaires touristiques, elle pilote des projets suprarégionaux comme la signalisation touristique ou Vélo-VTT Valais/Wallis, contribuant au renforcement de la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand.

Grâce à la Politique régionale cantonale et fédérale, le Canton du Valais et la Confédération peuvent octroyer des prêts sans intérêt et des aides à fonds perdu. L'Antenne soutient les porteurs de projet pour élaborer leur demande et coordonne les démarches entre les financeurs publics.

Nouvelle Politique Régionale (NPR)

Chaque année, l'Antenne traite plusieurs dossiers relatifs aux soutiens financiers liés à la NPR et à la Politique cantonale du tourisme. Les acteurs touristiques accompagnés dans ce cadre sont très divers: hôtels, cabanes d'altitude, mais aussi remontées mécaniques, industries, maisons d'hôtes, etc.

Selon son mandat de prestations avec le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI), les responsabilités de l'Antenne sont:

- ✓ d'examiner et de traiter les dossiers susceptibles d'être soutenus par la NPR ou d'autres sources de financement;
- ✓ d'examiner les projets NPR selon les directives du programme cantonal de mise en œuvre 2024-27;
- ✓ d'accompagner les communes présentant des Problèmes Spécifiques aux Régions de Montagne (PSRM) pour l'élaboration de stratégies de développement, en collaboration avec le SETI.



Découvrez notre vidéo explicative sur la Nouvelle Politique Régionale :



Demandes de financement NPR

En 2024, l'Antenne a traité quarante-huit demandes financières NPR/PSRM dont quarante pour l'obtention d'un prêt sans intérêt et huit pour une aide à fonds perdu.

Sur les quarante demandes de prêt cantonal, quinze dossiers ont reçu une première information sur les aides financières étatiques, neuf dossiers étaient encore en cours d'analyse et/ou de montage au 31 décembre 2024 et trois dossiers ne correspondaient pas aux critères. Le comité de l'Antenne a préavisé favorablement treize dossiers.

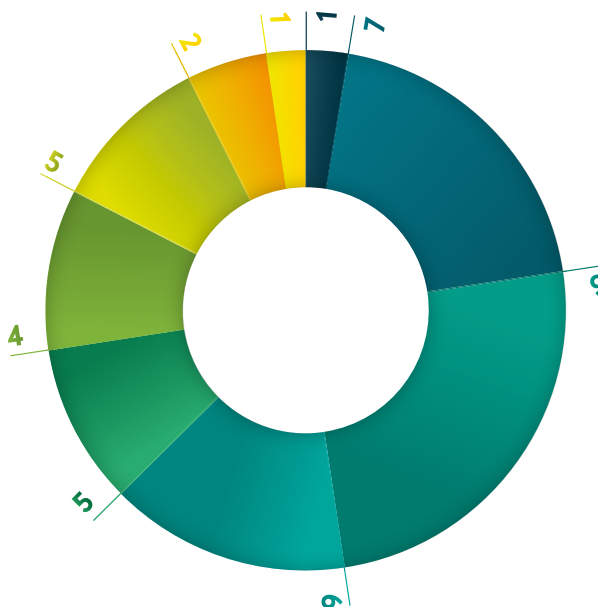
Sur les huit demandes d'aide à fonds perdu, deux ont reçu une information sur les conditions d'octroi, deux ont été acceptées et quatre ne correspondaient pas aux critères.



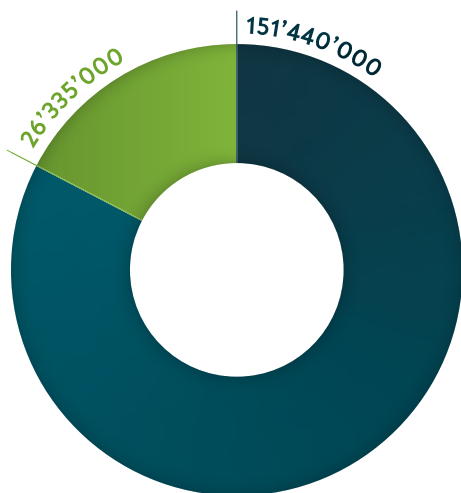


Les quarante demandes de prêt cantonal sans intérêt sont réparties selon les districts suivants :

Conthey	1
Entremont	7
Hérens	9
Martigny	6
Monthey	5
Saint-Maurice	4
Sierre	5
Sion	2
Autre	1



Au 31 décembre 2024, l'impact financier des treize demandes de prêt cantonal favorablement préavisées se traduit par un total d'investissements de plus de CHF 150 millions et représente un peu plus de CHF 25 millions de prêts préavisés.



Montant total des investissements, préavisés


Montant total des prêts préavisés et acceptés

Signalisation touristique hors autoroute A9

Au printemps 2022, le Valais franchissait une étape significative avec l'inauguration de panneaux de signalisation touristique le long de l'autoroute A9, entre Martigny et Sierre.

Pilotée par le [Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation \(SETI\)](#), cette initiative s'inscrit dans une démarche stratégique plus large visant à



uniformiser la signalisation touristique de l'autoroute jusqu'aux communes et destinations, intégrer les routes cantonales et communales et mettre en valeur les lieux d'importance locale et régionale. Deux pilotes sont en cours avec la commune de Val de Bagnes et le Projet de développement régional (PDR)  du Grand-Entremont.

Dans ce contexte, l'Antenne apporte un soutien et agit en tant que coordinatrice entre le Canton, les communes et les partenaires.


Vélo-VTT Valais/Wallis

Le Valais possède des qualités certaines pour devenir une destination de vélo de route et de VTT reconnue. Pour développer de nouvelles offres, une stratégie cantonale (intitulée «stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis») a été mise en place afin de servir de ligne d'action et de référentiel pour les acteurs touristiques concernés.

Membre du comité de pilotage, l'Antenne suit la réalisation du projet Vélo-VTT Valais/Wallis et assure la coordination avec les communes du Valais romand et les destinations. Elle sensibilise les collectivités aux opportunités de ce produit et aide à la recherche de financement, notamment pour les demandes d'aide à fonds perdu NPR.

En 2024, la formation intitulée «Construction et entretien de chemins VTT» a été organisée à Vercorin, sur la Commune de Chalais. Plusieurs communes ainsi qu'un bureau spécialisé dans ce domaine ont pu creuser le sujet et partager leurs expériences. Il s'agit de la cinquième édition de cette formation.

Participations aux groupes de travail


- Pour la planification et la mise en œuvre d'itinéraires régionaux, l'Antenne participe également au groupe de travail Valais Bike.
- Devant le nombre d'utilisateurs en constante augmentation sur les réseaux de sentiers et afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers, une campagne de sensibilisation VTT-Randonnée-Agriculture a été lancée en mai 2023. L'Antenne fait partie du groupe de travail intitulé «Cohabitation» et contribue aux développements de cette campagne.
- L'Antenne a pris part au groupe de travail technique LIML (Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs) .





Accompagnement des communes

- **Chamoson-Coteaux du Soleil-Savièse:** Les communes de Chamoson, Ardon, Vétroz, Conthey et Savièse ont validé les itinéraires planifiés et déposé leur dossier auprès du Canton pour la phase de préconsultation. Des rencontres sont à fixer avec les communes pour discuter des préavis cantonaux et adapter les dossiers en vue d'une homologation. L'Antenne accompagne les communes dans le suivi et la coordination, de la planification à la procédure d'homologation.
- **Région Dents du Midi:** Champéry et Monthey accueilleront deux étapes des Championnats du monde MTB en 2025. L'Antenne intervient pour la mise en œuvre du Masterplan (suivi et coordination) ainsi que dans le développement général du réseau d'itinéraires VTT pour les communes de Champéry, Val-d'Illicz, Troistorrens, Monthey et Collombey-Muraz. Cet itinéraire se développe en parallèle au projet d'itinéraire régional VTT (cf. ci-après). En effet, ce dernier traverse la région pour rejoindre le Haut-Lac. Les communes ont déposé leur dossier de préconsultation auprès du Canton et diverses séances de conciliation ont eu lieu en 2024 afin de discuter des préavis cantonaux.

Itinéraires régionaux VTT

Dans le cadre de la stratégie Vélo-VTT validée par le Conseil d'État en 2017, le comité de pilotage souhaite promouvoir la pratique du VTT avec des itinéraires régionaux qui sillonnent le canton, en complément aux itinéraires locaux. Les objectifs sont de renforcer l'attractivité du tourisme quatre saisons et d'offrir un terrain de pratique idéal, dans la perspective des Championnats du monde MTB de 2025 .

Actuellement, les itinéraires «Valais Alpine Bike» et «Valais Panorama Bike» traversent le canton de Grimsel à Sierre, et notamment les régions du Val d'Anniviers et de Crans-Montana.

Un nouvel itinéraire régional «Valais Horizon Bike» est en cours d'élaboration dans le Valais romand et sera dédié à la pratique de l'E-Bike. Dans ce cadre, le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI)  se charge de la phase d'architecture du parcours VTT répondant à des critères d'attractivité. Les communes concernées ont validé l'itinéraire proposé en 2023 et une phase de pré-préconsultation exceptionnelle a été coordonnée par le Service de la mobilité (SDM) , chargé de la phase de mise en œuvre du projet. Selon les retours du Canton, les dossiers de préconsultation sont en cours d'élaboration.

L'Antenne assure la coordination des rencontres entre les communes et le Canton. Elle agit comme facilitatrice afin de favoriser les bonnes relations en fonction des spécificités et opportunités de chacun.



11 Prospective

Des communes variées au cœur d'une région unie et partageant des valeurs fortes.

La prospective est une démarche qui explore les tendances ainsi que les enjeux présents et élabore des options stratégiques. L'Antenne assure le rôle de sentinelle proactive en matière de prospective à l'intention des communes et des districts. Dans la pratique, les tâches de l'Antenne consistent à :

- ✓ informer les communes sur les tendances et les enjeux du moment ;
- ✓ proposer des rencontres thématiques sur la compréhension de certains phénomènes ;
- ✓ mettre sur pied des ateliers de travail relatifs à la réalisation de mesures pratiques ;
- ✓ mener des projets pilotes visant à tester sur le terrain les solutions pratiques définies dans les ateliers de travail.





Rétrocession de la taxe sur les déchets urbains

La gestion régionale de la taxe au sac a mobilisé une attention particulière de l'Antenne en 2024, avec la nécessité de faire aboutir la révision de la convention avant son échéance au 31 décembre 2025. Face aux enjeux de répartition équitable des fonds issus de la vente des sacs taxés officiels, une réflexion approfondie a été menée avec l'ensemble des communes concernées. Les discussions, initiées en 2023 déjà, ont permis d'examiner différentes options d'évolution du système.

L'analyse des alternatives a écarté le modèle d'équivalence par habitant. En effet, les données publiques disponibles ne sont pas assez fiables. Un consensus s'est donc progressivement dégagé en faveur du maintien de la méthodologie actuelle, tout en y intégrant des ajustements opérationnels significatifs pour répondre aux enjeux contemporains de la gestion des déchets.

L'une des avancées de cette réflexion concerne l'intégration des déchets alimentaires dans le calcul de la rétrocession. Aujourd'hui, les deux usines sont en mesure de fournir les tonnages de déchets alimentaires collectés séparément. Cette innovation - auparavant inenvisageable - permet d'assurer une plus grande équité entre les communes, qu'elles pratiquent ou non la collecte séparée. Ainsi, les communes utilisant le système GastroVert Private ou d'autres filières de valorisation ont ces volumes intégrés dans leur décompte, tandis que celles incluant les déchets alimentaires dans les sacs taxés conservent une rétrocession proportionnelle à leur tonnage total.

La nouvelle convention 2026-29, soumise au vote lors de l'assemblée générale du 5 décembre 2024, marque une étape importante dans l'évolution du dispositif. Elle introduit notamment quatre changements majeurs : l'intégration des déchets alimentaires dans le calcul, l'exigence systématique de pesée des déchets, une responsabilisation accrue des communes dans le suivi des données et un renforcement de l'organe de contrôle. Ces évolutions témoignent de la volonté collective des communes de poursuivre et d'améliorer une gestion coordonnée et équitable de la taxe au sac à l'échelle régionale.

Cette démarche d'optimisation du système de rétrocession illustre la capacité des communes du Valais romand à collaborer pour adapter leurs outils de gestion aux réalités actuelles, tout en maintenant les principes de solidarité et d'équité qui sont au cœur du dispositif régional. Si cette révision permet d'intégrer les pratiques actuelles de gestion des déchets, notamment alimentaires, il restera à observer et anticiper les nouveaux défis environnementaux qui ne manqueront pas d'émerger, afin



d'adapter continuellement nos dispositifs aux exigences croissantes de la transition écologique. À ce titre, l'année 2025 sera notamment marquée par le suivi de l'initiative visant à mettre en place des sacs taxés pour la collecte des plastiques par des acteurs privés.

Chiffres 2024

En 2024, 6'273'660 sacs ont été commercialisés. À relever que 70% des sacs vendus sont des sacs de 35 litres, 19% des sacs de 17 litres, 7% des sacs de 60 litres et 4% des sacs de 110 litres.

Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018, plus de CHF 104 millions ont déjà été entièrement rétrocédés aux communes, dont CHF 14'756'892.- en 2024. Selon les conventions, le montant est réparti par l'Antenne selon les tonnages de sacs annoncés par SATOM et Enevi pour chaque commune et sert exclusivement à financer les transports, le tri et la valorisation des déchets urbains.

Statistiques 2024 et comparatif 2018-24 - Un volume de déchets globalement stable

En 2024, 42'000 tonnes de déchets ont été collectées, représentant une légère hausse par rapport aux 40'980 tonnes de 2023. Sur l'ensemble de la période 2018-24, les tonnages démontrent une relative stabilité, témoignant d'une gestion efficace des flux de déchets sur le territoire. **L'absence d'une méthodologie standardisée pour le calcul des équivalents-habitants, couplée aux récentes réflexions sur l'évolution du système de rétrocession, ne permet plus d'établir un ratio fiable de kilo par habitant.**

Collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés

La collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés s'est déroulée entre le 15 avril et le 1^{er} mai 2024 avec la participation de dix-huit communes.

L'édition 2024 s'est donc conclue sur un bilan positif. En effet, 35,2 tonnes de déchets ont été récoltées. Ce service important est très apprécié des communes et de leur population et sera à nouveau proposé en 2025.

Le rapport formel du prestataire mandaté a été envoyé aux communes concernées.



MYénergie : une dynamique territoriale pour la transition énergétique

MYénergie rassemble les dix communes du District de Martigny (Bovernier, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saxon, Trient) autour d'un objectif commun : concrétiser les ambitions énergétiques cantonales et fédérales.

Les résultats obtenus sont prometteurs. Les communes ont déjà réussi à couvrir 30% de leurs besoins en électricité grâce à des énergies renouvelables produites localement. L'objectif est désormais de porter le taux de rénovation énergétique à 2% et de devenir un territoire exemplaire en matière de transition énergétique.

L'action de MYénergie s'articule autour de six axes prioritaires : la planification énergétique, la gestion du patrimoine communal et privé, l'approvisionnement en eau potable, la mobilité et la communication. Ces différents domaines font l'objet d'une attention constante et d'actions concrètes.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations significatives. Des ateliers de « chasse aux gaspillages d'énergie » ont été organisés dans les écoles, sensibilisant les jeunes générations aux enjeux énergétiques. Un nouvel outil informatique est en cours de développement pour assurer un suivi précis de la performance énergétique des bâtiments publics. Des études approfondies ont également été menées pour optimiser les réseaux d'approvisionnement en eau potable.

Pour célébrer ses dix ans d'engagement, MYénergie a déployé diverses actions de communication. Un parcours ludique valorisant les lieux liés à l'énergie a été créé, ainsi qu'un concours artistique autour de la mascotte MYnies. Des collaborations avec RegionAlps SA ont également été développées pour promouvoir la mobilité durable.

L'Antenne, en tant que gestionnaire du projet, a continué à dynamiser la démarche en poursuivant les newsletters « énergie-climat », en élaborant des fiches de projets communaux et en mettant à jour régulièrement le site internet.

Sur le plan financier, la Conférence des présidents a confirmé les montants nécessaires pour l'année 2025. Des demandes de financement ont été adressées à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et au Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH), témoignant de la volonté de poursuivre et d'amplifier cette démarche territoriale innovante.



Parc naturel régional de la Vallée du Trient – Groupe énergie

Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient a franchi une étape importante en constituant un groupe de travail «Energie – Climat», réunissant les responsables politiques de toutes ses communes. Avec le soutien de l’Antenne, cette initiative vise à renforcer la collaboration intercommunale et le partage d’expériences sur les enjeux énergétiques et climatiques.

L’année 2024 a été marquée par le lancement de plusieurs projets structurants :

- ✓ valorisation du bois ;
- ✓ développement d’un kit durabilité ;
- ✓ élaboration d’une vision commune pour un éclairage public cohérent.

Parallèlement, les communes ont exprimé un besoin d’accompagnement sur des thématiques techniques et réglementaires, notamment :

- ✓ correction du Registre des bâtiments et des logements (RegBL) ;
- ✓ révision du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) ;
- ✓ mise en place d’une comptabilité énergétique du patrimoine communal ;
- ✓ conception de dispositifs de subventions.

L’Antenne continuera d’apporter un soutien personnalisé, facilitant ainsi la mise en œuvre des initiatives communales et intercommunales en matière de transition énergétique.



Groupe de travail cantonal « Centre de conseil en rénovation »

Sous la coordination de la [HES-SO Valais-Wallis](#) et du [Service de l'énergie et des forces hydrauliques \(SEFH\)](#), un collectif d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier s'est constitué pour accélérer la rénovation énergétique du patrimoine valaisan.

Ce regroupement sans précédent rassemble des organisations clés :

- ✓ Association valaisanne des entrepreneurs (AVE-WBV);
- ✓ constructionvalais;
- ✓ Association valaisanne des banques (AVB);
- ✓ Chambre immobilière Valais (CIV);
- ✓ Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI);
- ✓ Association valaisanne des distributeurs d'électricité (AVDEL);
- ✓ Fédération des communes valaisannes (FCV-VWG);
- ✓ Antennes régionales;
- ✓ HES-SO Valais-Wallis.

L'objectif commun : développer des solutions innovantes pour stimuler et faciliter l'amélioration énergétique du parc immobilier valaisan, démontrant une approche collaborative unique et cruciale pour relever les défis de la transition énergétique.

Fondation Carbon Free Valais

Dans le cadre de la Vision 2060 du Conseil d'État, le Valais poursuit des objectifs climatiques ambitieux pour 2035, soutenus activement par les entreprises et les communes. Pour concrétiser cette ambition, la [Fondation Carbon Free Valais](#) a été créée.



Portée par la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (CCI-VS), cette fondation réunit les acteurs économiques majeurs suivants: la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand, la Banque Cantonale du Valais, les Forces Motrices Valaisannes SA, OIKEN SA et l'Antenne Région Valais romand.

La fondation vise à créer un écosystème vertueux. Pour cela, elle met en réseau des entreprises et des porteurs de projets, elle organise des séminaires et des formations et favorise l'animation d'une communauté. Son fonctionnement financier se base sur une contribution de CHF 20.- par tonne de CO2 émise. Grâce à cet argent, la fondation finance des projets de développement durable en Valais.

Les bénéfices attendus d'une telle démarche sont d'anticiper la future législation CO2, de concentrer les compensations carbone en Valais, de créer une nouvelle source de financement pour les projets locaux et de disposer d'un outil flexible de suivi des émissions à disposition des entreprises.

La fondation décerne le label GO CARBON FREE qui est attribué aux entreprises engagées dans la réduction de leur empreinte carbone, mais aussi à des produits, services, processus ou événements.

En 2024, la fondation a poursuivi l'identification des défis structurels liés à l'exportation de ressources naturelles. Le groupe de travail de spécialistes continue de se mobiliser pour consolider le label et développer une stratégie de développement.

L'objectif global est celui d'accélérer la réalisation des objectifs énergétiques cantonaux à l'horizon 2035.

valais4you – Vivre et Travailler en Valais

Dans un contexte de pénurie de professionnels spécialisés, le programme valais4you est un moyen de promouvoir le canton du Valais comme lieu idéal de vie et de travail attractif. Grâce à une collaboration étroite entre les acteurs privés et les collectivités, il contribue au recrutement et à l'intégration des employés spécialisés et de leurs proches.

Le Valais connaît une importante croissance économique. Contrecoup de ce dynamisme, la demande en spécialistes augmente. L'industrie, le



commerce et les transports, mais aussi le domaine de la santé, de la recherche et les prestataires de services sont particulièrement touchés par ce manque de main-d'œuvre. Le programme valais4you soutient le recrutement et encourage les échanges d'expérience, grâce à la mise en œuvre de mesures dans des domaines tels que la garde d'enfants, la recherche de logements, l'information, le marketing régional ou l'intégration. Il a permis aussi la mise à disposition d'un guide digital pour vivre et travailler en Valais: www.valais4you.ch qui inclut un guichet en ligne. Initiée dans le Haut-Valais en 2018, cette dynamique proactive se mesure et porte ses fruits.

Souhaité par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI), ce projet est devenu un programme d'envergure cantonale, nommé «valais4you», intégrant la partie francophone du canton, sous l'égide de l'Antenne Région Valais romand.

En 2023, une sélection des plus grands employeurs du Valais romand avec les promotions économiques des villes de Sierre, Sion, Martigny et Monthey se sont régulièrement rencontrés afin d'échanger leurs expériences, de rencontrer les services cantonaux concernés par les démarches administratives et d'explorer les problématiques communes. En parallèle, en mai, les cinquante-neuf communes du Valais romand ont été intégrées à la démarche avec une première séance d'information. Depuis août 2023, une plateforme d'échange a été créée avec les associations faïtières et professionnelles afin de partager les réflexions dans le cadre d'une rencontre annuelle. Début 2024, une nouvelle étape est franchie dans le Valais romand. Une convention réunit huit de ses plus grands employeurs soit: BCVs, CIMO SA, Constellium SA, Debiopharm R&M SA, EFPL Valais Wallis, Eversys SA, HES-SO Valais-Wallis et l'Idiap Research Institute. À la suite du bilan des activités menées sur l'année et des synergies naissantes, le comité du Valais romand a défini en automne 2024 une stratégie et un plan de mesures pour les années 2025 à 2027.



Afin de s'assurer de la mise en adéquation des mesures régionales avec celles du Canton, tous les mois, le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) réunit l'Antenne, la RWO et Valais/Wallis Promotion (VWP).

Grâce au programme «valais4you», les collectivités publiques et les acteurs privés parlent désormais d'une seule voix pour promouvoir et faire de l'ensemble du Valais, LE lieu idéal de vie, de loisirs, et de travail.




Conférences des présidents


La coordination intercommunale et cantonale se construit grâce à deux processus principaux. D'une part, les préfets rassemblent régulièrement les présidents des communes de leur district au sein des conférences des présidents. Ces conférences permettent de suivre l'évolution des dossiers communaux et régionaux, tout en offrant aux élus un espace d'échange sur leurs projets et leurs défis. C'est également lors de ces rencontres que les préfets informent sur l'avancement des initiatives cantonales et que les communes peuvent élaborer des positions conjointes sur divers sujets.

D'autre part, les préfets et vice-préfets jouent un rôle d'interface entre les communes et le Canton. Dans cette mission, ils peuvent bénéficier du soutien de l'Antenne qui les assiste dans leurs tâches opérationnelles, notamment pour la coordination des dossiers d'envergure. L'Antenne contribue également à la circulation des bonnes pratiques entre les communes, renforçant ainsi l'efficacité de la gouvernance territoriale.

Promotion économique Valais

L'engagement de l'Antenne dans le développement économique régional se manifeste à travers deux axes principaux.

Premièrement, elle opère comme guichet d'entreprises, en partenariat avec Promotion économique Valais . Dans ce cadre, elle accompagne les entreprises existantes et les porteurs de projets en les guidant dans leurs démarches administratives, en les conseillant sur les possibilités de financement et en facilitant leur mise en réseau. Cette mission s'est concrétisée en 2024 par le soutien de dix-neuf entreprises.

Deuxièmement, l'Antenne contribue à stimuler l'innovation entrepreneuriale en participant au Prix Créateurs BCVs . Cette initiative, fruit d'une collaboration entre Promotion économique Valais et la Banque Cantonale du Valais, vise à encourager l'esprit d'entreprise dans le canton. L'Antenne y joue un rôle actif en siégeant en 2024 au jury de sélection des candidats.



Secrétariats d'importance régionale

L'Antenne assure un support administratif et/ou financier de plusieurs secrétariats tels que:

- ✓ l'Association forestière du Bas-Valais
- ✓ l'Association forestière du Valais central
- ✓ la Conférence des présidents du District de Monthey
- ✓ la Conférence des présidents du District de Saint-Maurice
- ✓ la Conférence des présidents du District de Martigny
- ✓ la Conférence des présidents du District d'Entremont
- ✓ la Conférence des présidents du District d'Hérens
- ✓ le soutien administratif au projet MYénergie du District de Martigny
- ✓ le soutien administratif à la Préfecture du District de Martigny

Activités de communication

L'Antenne déploie une stratégie de communication sur plusieurs canaux pour accroître sa visibilité et valoriser ses réalisations auprès de ses membres et partenaires. Au cœur de cette stratégie, le site internet www.regionvalaisromand.ch est constamment enrichi et actualisé. Cette présence digitale est complétée par une activité suivie sur les réseaux sociaux, avec une communauté de 981 abonnés sur Facebook et 1'457 sur LinkedIn.

L'année 2024 a été marquée par un engagement important dans le partage de connaissances, avec l'organisation d'une dizaine de formations et séances d'information destinées aux administrations communales, particulièrement à leurs équipes opérationnelles. L'expertise de l'Antenne a également été sollicitée lors d'une série d'événements où elle est intervenue en tant qu'oratrice sur ses domaines de compétence.

Sur le plan médiatique, l'Antenne a renforcé sa présence avec l'organisation d'une conférence de presse et la diffusion de cinq communiqués. Sa visibilité s'est étendue à travers une couverture médiatique diversifiée, incluant les médias valaisans majeurs (Le Nouvelliste, Rhône FM, Radio Chablais, Canal 9), la presse locale, ainsi que la RTS au niveau national.



Campagne « Prends ta place »

La campagne de sensibilisation « Prends ta place » a été déployée en 2024 dans l'ensemble du canton, fruit d'une collaboration entre Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (RWO) [↗](#), l'Antenne et la Fédération des Communes Valaisannes (FCV) [↗](#). Cette initiative visait à répondre au défi du renouvellement des autorités communales en vue des élections municipales d'octobre 2024.

Les objectifs de la campagne étaient multiples: sensibiliser au manque de candidats politiques, valoriser l'engagement au sein des conseils municipaux et ouvrir le dialogue sur les conditions d'exercice des mandats politiques communaux.

Bien que l'impact direct d'une campagne de sensibilisation soit complexe à évaluer, « Prends ta place » a notamment permis la réalisation du site «prendstaplace.ch» [↗](#) qui centralise les réponses aux questions pratiques que se posent les citoyens sur l'engagement politique communal.

Veilles stratégiques

L'Antenne joue un rôle essentiel de vigie stratégique pour les collectivités publiques, parfois dépassées par l'évolution constante des cadres législatifs et des pratiques de gouvernance. En tant que centre de développement régional, l'Antenne assure une fonction de veille, de capitalisation et de diffusion des connaissances.

Cette mission se concrétise dans deux services complémentaires :

1. La veille médiatique, initiée en 2023, se traduit par l'envoi bimensuel d'une newsletter aux élus communaux. Cette synthèse, structurée autour des quatre axes d'action de l'Antenne, permet de centraliser l'information pertinente et d'optimiser la gestion des communications. Pour faciliter l'accès à ces informations, les contenus seront prochainement intégrés à la plateforme [nexAdmin](#) [↗](#).
2. La veille légale et réglementaire, lancée le 1er décembre 2023, offre un suivi mensuel des évolutions législatives aux niveaux fédéral et cantonal, incluant la jurisprudence pertinente pour les communes. Depuis décembre 2024, ce service est accessible directement via la plateforme [nexAdmin](#) [↗](#), renforçant ainsi son accessibilité pour les administrations communales.



FINANCES 2024

L'Antenne clôture l'exercice 2024 avec une situation financière maîtrisée malgré un résultat négatif. Le déficit s'établit à CHF 173'715.- après dissolution d'une réserve de CHF 70'000.-.

Chiffres clés

Revenus: CHF 2'427'506.-

Charges: CHF 2'601'221.-

Total du bilan: CHF 5'029'957.-

Capital propre au 31 décembre: CHF 2'215'615.-

Liquidités disponibles: CHF 1'959'978.-

Malgré ce résultat déficitaire, l'Antenne maintient une solide assise financière avec un capital représentant 44% du total du bilan et des liquidités garantissant sa stabilité opérationnelle pour les exercices à venir.

Depuis 2020, l'Antenne a passablement investi dans des développements concrets, notamment pour des plateformes informatiques d'aides et de soutien aux décisions au moyen de ses disponibilités budgétaires annuelles (CHF 1'070'000.- déjà engagés). Depuis la stratégie 2022-25, l'augmentation en termes de ressources humaines est mesurée dans le sens où l'augmentation de la charge salariale (salaires et charges sociales) correspond aux développements des mandats.

Une présentation des comptes détaillée sera effectuée en assemblée générale. Tous les membres peuvent consulter les documents utiles sur rendez-vous. Le rapport de l'organe de révision est aussi disponible.

Selon l'article 7 des statuts de l'Antenne, il appartient à l'assemblée générale d'approuver les comptes après avoir reçu toutes les explications et réponses aux éventuelles questions.

Rapport de révision

La Fiduciaire Nofival SA à Martigny a révisé les comptes 2024 adoptés par le comité de l'Antenne en séance du 13 mars 2025. Sur la base d'un examen succinct, il n'a pas été relevé de faits qui laissent penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts. Les comptes 2024 sont soumis à l'approbation de l'assemblée du 15 mai 2025.



Assemblées générales

Les assemblées générales de 2024 ont constitué deux moments forts dans la vie institutionnelle de l'Antenne, marqués par une participation significative des acteurs locaux.

L'assemblée de printemps, tenue le 12 juin à Port-Valais, a réuni plus de soixante décideurs. À l'ordre du jour figuraient l'approbation des comptes 2023 et une discussion approfondie sur les différentes approches de rétrocession de la taxe au sac, étayée par l'analyse des données 2023.



Assemblée de printemps du 12 juin 2024 à Port-Valais

L'assemblée d'automne s'est déroulée le 5 décembre à Vétroz en présence de plus de septante participants. Cette session a été marquée par deux décisions importantes: le renouvellement de la convention 2026-29 relative à la rétrocession de la taxe au sac entre les communes et l'Antenne, ainsi qu'une présentation enrichissante des activités de [Lignum Valais](#) pour la promotion des constructions en bois par son président, M. Vincent Riesen. Cette assemblée, clôturant la législature 2021-24, a également été l'occasion de saluer l'engagement des membres sortants.



Assemblée d'automne du 5 décembre 2024 à Vétroz

Ces deux rendez-vous annuels ont favorisé des échanges constructifs permettant aux participants de partager leurs expériences, défis et solutions, renforçant ainsi la dynamique de collaboration intercommunale.



REMERCIEMENTS

En 2024, nos communes ont vécu un moment démocratique majeur avec les élections communales d'octobre. Si ces élections ont apporté leur lot de joies et de déceptions, elles ont surtout démontré la vitalité de notre démocratie directe, pilier fondamental de notre système politique. Cette année électorale résonne particulièrement pour l'Antenne, qui s'apprête elle-même à vivre un renouvellement important en 2025 avec le changement d'une partie de son comité et de sa présidence.

Au terme de cette année riche en changements, nous tenons à exprimer notre gratitude la plus sincère à l'ensemble des acteurs qui font vivre notre région. Aux élus sortants, dont le mandat s'achève, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux pour leur engagement sans faille. Leur vision, leur sens du service public et leur capacité à fédérer autour de projets ambitieux ont contribué à l'essor de notre canton.

Notre reconnaissance s'étend également aux communes, aux services cantonaux et à tous nos partenaires qui, par leur confiance et leur soutien constant, permettent à l'Antenne de jouer pleinement son rôle. La qualité de nos relations et l'attention portée à nos initiatives constituent le socle sur lequel se construit notre action collective.

C'est avec enthousiasme et détermination que nous envisageons la poursuite de ces collaborations fructueuses. En unissant nos forces et nos compétences, nous continuerons à impulser une dynamique territoriale équilibrée, fidèles à l'esprit de service public qui nous anime.

Philippe Varone
Président

Grégory Carron
Directeur



Les partenaires de Promotion économique Valais

Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation
www.vs.ch/web/seti ↗



Cimark SA
www.cimark.ch ↗



Centre de Cautionnement et de Financement SA
www.ccf-valais.ch ↗



Antenne Région Valais romand
www.regionvalaisromand.ch ↗



Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG
www.rw-oberwallis.ch ↗



Valais/Wallis Promotion
www.valais.ch ↗





Antenne Région Valais romand
Rue du Léman 19
CH-1920 Martigny

+41 27 720 60 16

info@regionvalaisromand.ch
www.regionvalaisromand.ch

